GUIDE DE LA VILLE

2021

mitry mory
VILLE SOLIDAIRE

Ambulances Boursières

Transport assis Conventionné

- Consultations
- Dialyses
- Kiné etc...

Tél. 01 64 27 12 18 - 06 64 64 59 37

ACFN PEINTURE

RÉFECTION PEINTURE INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE
RAVALEMENT & MAÇONNERIE

Cédric NOTEBAERT

✆ **06 74 39 01 25**

28, rue de Courcelles 77290 MITRY-MORY
Tél/fax. **01 60 21 04 75** - Mail. **acfn@hotmail.fr**

SEMMY

Pour une ville humaine et moderne

Partenaire de votre développement urbain

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE
DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT
DE MITRY-MORY – **www.semmy.fr**

Terideal

LES ENTREPRENEURS
AU SERVICE DU MIEUX VIVRE

Engagement et inventivité pour l'aménagement des territoires

14, rue des Campanules
Lognes 77185

terideal.fr

epdc

INGÉNIERIE
PARTENAIRE

Notre bureau d'études tous corps d'état est un acteur reconnu dans l'acte de construire.

Nos intentions techniques intègrent très en amont les besoins et contraintes des pouvoirs locaux et des acteurs privés : bâtir une ville plurielle, durable, accessible et connectée.

Au vu de nos enjeux communs sur les vingt-cinq prochaines années, nous pensons qu'il est nécessaire de **créer des passerelles** entre les acteurs du bâtiments.

C'est ce que nous faisons : proposer des partenariats intelligents aux professionnels de la construction, pour apporter des solutions opérationnelles pertinentes.

ardesignwork.net

- ECOLE ANNE-CLAUDE GODEAU POUR LA SEMMY
- SAA ARCHITECTES
- EPDC, BUREAU D'ÉTUDES TCE
- COÛT DE CONSTRUCTION : 2.73 M€ht

EPDC / 23 RUE RASPAIL 94200 IVRY-SUR-SEINE / Tél. : 01.49.87.04.90 / contact@epdc.fr - www.epdc.fr

AMBULANCES MAAT'C

7j/7

06 60 93 93 62

7j/7

ambulances-maat-c@orange.fr
secrétariat : 06 98 32 40 12

Transports allongés - assis

Conventionnés

Toutes distances

Urgence - Consultation - Hospitalisation - Dialyse
Radiothérapie - Rééducation - Permission thérapeuthique
Ecoles spécialisées

EMG77

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

CARRELAGE - PEINTURE

MISE EN CONFORMITÉ TOUT-À-L'ÉGOUT

ISOLATION EXTÉRIEURE - RAVALEMENT

CLÔTURE - COUVERTURE

RGE QUALIBAT 2020

Tél. 01 64 67 91 11
Port. 06 27 07 56 34
E-mail : emg77@free.fr
24, boulevard Saint-Denis - 77270 Villeparisis

SOMMAIRE

Édito 5

Ma ville 6
- En quelques mots 7
- Histoire et patrimoine 8
- Le blason 11
- Le logo 11
- Jumelage et amitiés internationales 12
- Nouveaux habitants.es 13
- Venir à Mitry-Mory 14
- Lieux de culte 15
- L'intercommunalité 15
- Communication 16

Ma Mairie 18
- Le conseil municipal 19
- Les commissions municipales 22
- Les représentants au Conseil départemental 23
- Les représentants dans les syndicats intercommunaux et autres organismes 23
- Les services municipaux 26
- L'État civil 30
- Les démarches administratives 32

Enfance 36
- L'école 37
- Le périscolaire 40
- Les établissements scolaires et les accueils de loisirs 44
- L'enseignement secondaire 46
- Adresses utiles 47
- La petite enfance 48

Jeunesse 50
- Le Point Information Jeunesse (pij) 51
- Les Points accueil jeunes (paj) 52
- L'Espace musique 53
- Actions jeunes 53
- Les dispositifs 53
- Vers la réussite scolaire 54
- Les associations jeunes 54

Aménagement, environnement et cadre de vie 56
- Organisation et répartition des compétences 57
- La propreté 59
- L'environnement 61
- Les espaces verts 63
- L'urbanisme 64
- Les transports et déplacements 65

Solidarité 68
- Le Centre Communal d'Action Sociale 69
- Le service social 70
- Le service[s] seniors 71
- Le logement et l'habitat 74
- Le Centre Municipal de Santé 77
- Éducation pour la santé et le handicap 78
- Les associations présentes à l'Espace solidarité 79
- La Maison des droits des femmes et de l'égalité 81

Annuaire santé 82
- Numéros d'urgence 82
- Praticiens 82

Sécurité et prévention 88
- La sécurité et la tranquillité publique 89
- Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (clspd) 90

Culture 92
- L'Atalante 93
- La médiathèque Georges Brassens 96
- L'Atelier - Espace arts plastiques 98
- Le cinéma municipal Le Concorde 98

Sports 100
- Le ticket sport 101
- Le sport à l'école 102
- Les équipements sportifs 102

Démocratie participative 106
- Les conseils de quartier 107
- Actions jeunes 108
- Le conseil des sages 108
- Le cocital 108
- La commission communale d'accessibilité 109
- Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance 109

Économie et Emploi 110
- Emploi, insertion professionnelle et formation 111
- Vie économique 114

Annuaire des artisans et commerçants 117

Annuaire des associations 129

ÉDITO

Chère Mitryenne, Cher Mitryen,

Souvent, j'aime à rappeler que la ville de Mitry-Mory est riche d'un service public fort, un service public que je souhaite défendre et développer. Un service public au plus près de toutes et de tous, qui sait faire ses preuves lorsque les temps sont particulièrement difficiles mais aussi sur lequel on peut compter pour rendre la vie plus douce au quotidien.

Mais de quoi parle-t-on exactement ? La nouvelle édition du Guide de la Ville entend répondre à cette question en vous informant sur l'ensemble des services et dispositifs publics qu'elle met en œuvre et qui vous accompagnent chaque jour depuis votre première dent de lait jusqu'à votre dernier cheveu gris.

Et ils sont nombreux à Mitry-Mory ! D'ailleurs, cette abondance empêche parfois de vous informer sur la complétude de ce que la Ville a à vous offrir.

Le Guide de la Ville est là pour répondre à cette ambition. Quel que soit le domaine dans lequel la Ville intervient – petite enfance, enfance, jeunesse, seniors, cadre de vie, logement et habitat, santé, action sociale, droits des femmes, sécurité et prévention, culture, sports, loisirs, démocratie participative, vie économique, vie associative – vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations indispensables pour profiter des innombrables services qui vous sont proposés.

Et parce que notre ville ne serait pas la même sans l'énergie déployée par ses associations et sans le dynamisme de ses commerces de proximité et entreprises, vous trouverez également dans cette publication les précieux annuaires qui viennent rendre compte de la vitalité de notre tissu local.

Ressource unique pour vivre pleinement à Mitry-Mory, ce guide vous accompagnera chaque jour dans toutes vos démarches et envies.

Espérant que vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin, je vous laisse désormais en feuilleter les pages pour découvrir l'éventail des possibilités que Mitry-Mory met à votre disposition.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

MA VILLE

MA VILLE

Située en Seine-et-Marne, la ville de Mitry-Mory offre un environnement privilégié à ses habitants.es, un juste milieu entre un cadre verdoyant et urbain et une vie locale riche en services publics, en associations et animations.

EN QUELQUES MOTS

La Ville est rattachée à la préfecture de Melun et à la sous-préfecture de Meaux.

Mitry-Mory est chef-lieu de canton.

Depuis janvier 2016, la Ville fait partie de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Le canton est constitué de 19 communes et compte aujourd'hui environ 58 000 habitants.es. Il regroupe les villes de Compans, Dammartin-en-Goële, Juilly, Longperrier, Marchémoret, Mauregard, le Mesnil-Amelot, Montgé-en-Goële, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Othis, Rouvre, Saint-Mard, Saint-Pathus, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin et Vinantes.

Mitry-Mory est une ville solidaire, durablement engagée pour garantir l'égal accès de tous aux services publics. Cet objectif de solidarité est essentiel dans l'histoire et l'identité de la ville. Le choix de la solidarité se retrouve également dans la volonté de maintenir toutes les populations sur le territoire en préservant l'emploi, la diversité de l'habitat et en défendant le droit au logement.

La Ville de Mitry-Mory est composée de plusieurs quartiers :

- le Bourg ;
- Mory/Acacias ;
- Mitry-le-Neuf ;
- et la Villette-aux-Aulnes.

CARTE D'IDENTITÉ

- Préfecture : Melun
- Sous-préfecture : Meaux
- Superficie du département : 5916,65 km²
- Canton : Mitry-Mory
- Superficie : 2995 hectares
- Altitude : entre 59 et 76 mètres
- Population : 20 026 habitants.es (Insee)

Retrouvez la vidéo de présentation de la ville sur *YouTube Mitry-Mory officiel*

Dans chacun d'entre eux, les maisons de quartier, lieux d'échanges, de confrontation d'idées, de convivialité et de civisme, vous ouvrent leurs portes. Elles créent du lien entre les habitants.es de toutes générations et sont des relais d'information entre les habitants.es et la municipalité.

- **Maison de quartier Cusino**
  1 place Cusino
  Tél. : 01 64 67 38 58
- **Maison de quartier de l'Orangerie**
  109 rue de Richelieu
  Tél. : 01 60 21 23 30
- **Maison de quartier du Bourg**
  85 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 60 21 19 09
- **Maison de quartier des Acacias**
  24 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 71 58 72 59
- **Maison de quartier de la Briqueterie**
  3 rue André Carrez
  Tél. : 01 60 21 97 24

HISTOIRE ET PATRIMOINE

QUELQUES DATES

- 1815 : Création du canal de l'Ourcq.
- 1839 : Naissance de Mitry-Mory suite au regroupement des deux bourgs de Mitry et de Mory.
- 1861 : Création de la voie de chemin de fer et de la gare de Mitry-Claye. Celle de Mitry-le-Neuf verra le jour 20 ans plus tard.
- 1920 : Début des constructions de lotissements à Mitry-le-Neuf et aux Acacias.
- 1925 : Construction de la cité des Cheminots.
- 1960 : Début des constructions de logements sociaux collectifs (Cusino et Corbrion).
- 1970 : Implantation de l'aéroport.

UN PEU D'HISTOIRE

Au départ, Mitry et Mory sont deux villages bien distincts dont l'origine serait vraisemblablement gallo-romaine. Leurs noms dérivés du latin « mintriacum » et « mauracum » qui signifient respectivement domaine de Mintrius et de Mauris, viennent agrémenter cette thèse.

Le Comte de Dammartin serait venu doter Mitry d'une maladrerie et d'un Hôtel-Dieu aux alentours du 12e siècle. Quant à Louis de Mory, il fut condamné à être écartelé en 1465 pour avoir favorisé les Bourguignons mais, par grâce, il fut pendu. En 1695, Louis XIV réunit leurs biens et revenus pour fonder un hôpital.

En 1698, c'est au tour de Bossuet d'entrer dans l'histoire de notre ville en installant deux sœurs de la Charité dans cet hôpital.

Elles devaient s'y occuper des malades et instruire les petites filles pauvres. Au 19e siècle, cette fondation hospitalière deviendra un bureau de bienfaisance.

En 1652, à Bois-le-Vicomte, se réfugièrent les habitants.es d'alentour lorsque les mercenaires du duc de Lorraine sévirent dans la région. C'est également le lieu où les pasteurs calvinistes venaient prêcher au temps de la famille d'Hervart. Saccagé par les invasions de 1814 et 1815, le château fut démoli.

Au 18e siècle, la vie à Mitry et à Mory était encore exclusivement conditionnée par la culture du blé et, outre les artisans.es et les commerçants.es, leur population était faite d'ouvriers.ères agricoles. En 1790, sur les 1 330 habitants.es de Mitry, on comptait 594 pauvres et indigents.

MITRY-MORY, UNE ET INDIVISIBLE

En 1839, les deux villes fusionnent pour donner naissance à Mitry-Mory. À l'époque, elle totalise alors 1478 habitants.es.

Avec l'installation d'un réseau routier, l'établissement de la ligne de chemin de fer Paris-Soissons (1861), l'édification de la fabrique de sucre (1864), la construction de la halte de Villeparisis (1883) et de l'école de garçons du Bourg (1883), Mitry-Mory s'achemine vers le 20e siècle, le regard tourné vers l'avenir.

La Première Guerre mondiale, pendant laquelle Mitry-Mory jouera un rôle de base arrière, lui coûtera soixante-dix de ses enfants.

Pendant la Seconde Guerre mondiale et la collaboration active du gouvernement de Vichy, en 1941 et 1942, un grand nombre d'élus au conseil municipal de Mitry-Mory (communistes le plus souvent) sont arrêtés et déportés (convoi du 6 juillet 1942) en Allemagne, en Pologne (Auschwitz) ou internés dans les camps d'internement de France.

Peu de temps après, c'est l'explosion urbaine avec l'apparition des villes nouvelles. Mitry-Mory refuse ce phénomène et élabore un plan de maîtrise qui verra la naissance de Mitry-le-Neuf et des Acacias.

À l'image de notre ville qui s'est agrandie, notre population a fait de même pour atteindre aujourd'hui les 20 000 habitants.es. Néanmoins, cette croissance n'a pas empêché la ville de rester unie comme au premier jour. En effet, la continuité

AU SERVICE DE L'HISTOIRE

L'association des Amis du passé raconte et fait vivre l'histoire mitryenne à travers de nombreux ouvrages et événements. Chaque mois, retrouvez-la dans les pages de votre journal municipal *L'évolution* dans la rubrique *Mémoire.*

et l'unité persistent. Depuis 1925, la municipalité est à direction communiste sauf durant la Seconde Guerre mondiale où elle fut remplacée par une délégation spéciale.

CONTINUITÉ POLITIQUE

Le 10 mai 1925, le premier conseil municipal présenté par le Parti communiste est élu. Depuis cette date, la municipalité à direction communiste a été reconduite hormis pendant la Seconde Guerre mondiale, période où elle fut remplacée par une délégation spéciale.

Élections des maires à Mitry-Mory

- De mai 1925 à septembre 1939 : Marcel Chevremont
- Septembre 1939 : nomination d'une délégation spéciale par Vichy
- 1945 : Albert Semat
- 1949 : André Carrez
- 1971 : Noël Fraboulet
- 1992 : Jean-Pierre Bontoux
- 2005 : Corinne Dupont
- 2015 : Charlotte Blandiot-Faride

Charlotte Blandiot-Faride a été réélue maire de la ville au 1er tour, avec 59,07% des voix, à l'occasion des élections municipales de mars 2020.

LE PATRIMOINE HISTORIQUE

Aux 16e et 17e siècles la paroisse de Mitry décide de reconstruire puis d'agrandir la chapelle qui se trouvait à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Martin. Sous Louis XIII, c'est au tour de la flanque de la tour massive de prendre de l'ampleur, quant à la flèche octogonale, elle est rehaussée pour atteindre quarante mètres de hauteur. Son chevet est fait d'un mur plat contre lequel s'appuient, de part et d'autre du chœur, des chapelles frontales. Elle sera classée monument historique le 18 juin 1973.

En 1641, La Fabrique commande aux frères de Héman, facteurs d'orgues réputés, la construction d'un orgue considérable qui sera jugé par Félix Raugel, musicologue et chef d'orchestre, d'œuvre d'art capable de jouer des « *sonorités exquises* ». Cet orgue ne sera terminé que dix ans plus tard par les facteurs Lefèvre et Désenclos. Le buffet sera confié au menuisier du roi, Germain Pilon. Felix Raugel dira de lui qu'il est « *digne de compter parmi les monuments français de l'art décoratif* ».

En 1630, au sud-est de la commune, le cardinal Duc de Richelieu acquiert le Bois de Vicomte où il fait agrandir et magnifier le château. Ce dernier accompli son rôle de protecteur lorsque les mercenaires du Duc de Lorraine sévirent dans la région. Il fut malheureusement saccagé en 1815.

L'Avenir Social, orphelinat ouvrier, s'installe à la Villette-aux-Aulnes de 1923 à 1975, date à laquelle le site mitryen ferme définitivement ses portes. Ce projet voit le jour grâce à Madeleine Vernet, une institutrice convaincue de l'impact de l'éducation dans l'émancipation. Pendant des années elle aura offert un toit aux pupilles, tendrement surnommés les «moineaux » pour avoir vécu au Nid.

Retrouvez les parcours patrimoniaux sur *mitry-mory.fr* rubrique *Parcours de ville*

LE BLASON

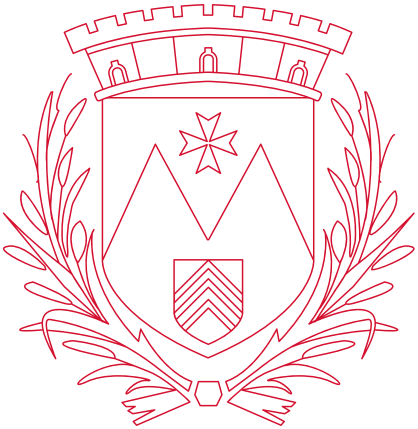

Ce blason, image de notre ville est une partie de chacun.e de nous. Un fragment de l'Histoire et de notre identité.

Il est composé de deux pointes de gueule formant un M, accompagnées en chef d'une croix de Saint-Lazare de sinople et en pointe d'un écusson à trois chevrons de gueules. Symboliquement ces pointes concrétisent la lettre M, initiales du nom de la ville et la croix, symbole de l'ordre de Saint-Lazare vient évoquer la léproserie dédiée à ce saint. L'écusson vient suggérer les armes du cardinal du Plessis de Richelieu qui résida au château de Bois-le-Vicomte, tout proche.

L'écu timbré de la couronne murale à trois tours crénelé, maçonné et couvert de sable est soutenu par deux gerbes de blé croisées en pointe en sautoir et liées de sinople. Cette couronne murale est le symbole que portaient les déesses grecques tutélaires des cités. Les gerbes de blé soutenant l'écu traduisent le latin « médium triciti » qui signifie au milieu du blé froment et rappelle le passé de Mitry, lieu où la culture était fortement présente.

LE LOGO

Mitry-Mory est une ville unie qui tente par de nombreuses initiatives et par ses services publics de créer un lien entre tous ses habitants.es.

Les tirets évoquent les liens entre les différents quartiers de la ville, entre les habitants.es, entre les générations, entre la municipalité et les citoyens.nes, entre l'administration et les usagers.ères, entre les associations, les commerçants.es, artisans.es et entreprises, etc. Ils symbolisent le vivre ensemble.

La position, penchée, exprime le côté dynamique de la Ville. Le rouge, l'une des couleurs dominantes du blason, renvoie à notre histoire. La police de caractère est, quant à elle, directement inspirée de celle utilisée sur nos panneaux de rues.

Mitry-Mory est avant tout une ville humaine. Voilà pourquoi, la signature *Ville solidaire* est inscrite en dessous du logo tel un socle sur lequel il repose symboliquement.

JUMELAGE ET AMITIÉS INTERNATIONALES

Mitry-Mory est une ville qui favorise la richesse culturelle par des liens étroits et des actions en collaboration avec différents pays.

Elle est jumelée avec 3 villes :

- Schmelz en Allemagne, depuis 1981 ;
- Prudhoe en Angleterre, depuis 1982 ;
- Loumbila au Burkina Faso, depuis 2001.

Depuis 2004 l'Association Mitryenne France Palestine Solidarité travaille avec la municipalité à une collaboration avec le camp de réfugiés de Nahr el-Bared, au Liban, qui s'est concrétisée par la signature d'un protocole d'amitié, le 9 janvier 2016.

LE COMITÉ DE JUMELAGE

- Présidente : Sylvie Letailleur

ASSOCIATION MITRYENNE FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

- Président : David Russo

NOUVEAUX HABITANTS.ES

Un déménagement est un changement de vie alors, pour vous adapter et connaître votre nouvelle ville, une pochette avec tous les documents et informations indispensables à votre installation est à votre disposition au service communication (11/13 rue Paul Vaillant-Couturier).

À votre arrivée, de nombreuses démarches sont à effectuer.

Pensez notamment à :

- inscrire vos enfants dans un établissement scolaire, à la crèche, en centre de loisirs ou dans les accueils périscolaires ;
- prévenir les administrations qui gèrent vos prestations (CAF, service des impôts, etc.) ;
- prévenir les organismes qui gèrent vos contrats (fournisseurs d'énergie, organismes de crédits, etc.).

Une fois par an, la municipalité organise une matinée d'accueil pour permettre aux nouveaux arrivants.es de tisser des liens et de découvrir la ville.

Pour y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître en remplissant le formulaire en ligne disponible sur *mitry-mory.fr*

VENIR À MITRY-MORY

Pour plus d'informations, rendez-vous p.65.

PAR LA ROUTE

- Par l'A104 (la Francilienne)
- À proximité de l'A1 (Paris-Lille-Bruxelles), de l'A3, de l'A4 (Paris-Reims)
- Par la RN2 (vers Soissons)
- Par la RN3 (de Paris à Châlons-en-Champagne)

EN TRAIN

- **GARE DE MITRY-CLAYE**
  Tél. : 36 35

- Ligne K
- En direction de Paris (Gare du Nord) : de 4h47 à 22h26
- En direction de Crépy-en-Valois : de 6h35 à 23h05
- RER B
- En direction de Paris : de 4h47 à 22h26
- En direction de Mitry-Claye : de 5h09 à 22h51

- **GARE DE MITRY-LE-NEUF**
  Tél. : 36 35

- RER B
- En direction de Paris : de 4h51 à 22h30
- En direction de Mitry-Claye : de 5h38 à 23h18

EN BUS

La gare de Villeparisis/Mitry-le-Neuf est desservie par les lignes 1, 3, 3s, 16, 22, 23 et 71.

La gare de Mitry-Claye est desservie par les lignes Transdev 12, 17 18, 9 et 3s ainsi que par les lignes Keolis-Cif 3a, 3b, 16, 22 et 24.

Pour les établissements scolaires vous pouvez utiliser les lignes 3s, 116 et 171.

- Noctilien (RATP)
  La Ville est desservie par la ligne N41, de minuit à 6h du matin.
  Tél. : 3424

- La ligne Filéo

Elle permet de rejoindre Roissy Charles-de-Gaulle et les zones de fret, 24/24h, 7j/7.
Pour réserver votre course, contactez le 01 74 37 24 77 (appel non surtaxé).

Retrouvez tous les horaires de vos lignes de bus sur *mitry-mory.fr*

TAXIS

En plus des transports en commun vous pouvez utiliser les taxis présents dans votre ville pour vos déplacements :

- **ALLO TAXI THIERRY**
  Tél.: 06 07 58 50 23
- **AZUR TAXI**
  Tél.: 06 07 77 95 49
- **TAXI PATRICK**
  Tél. : 06 07 53 53 93
- **TAXI ZAKARIA CHERAKA**
  Tél. : 06 51 41 82 57

Vous rencontrez un problème ou vous êtes témoin d'un acte malveillant ? Vous pouvez composer le numéro d'urgence de la SNCF :

31 17

Un SOS ferroviaire joignable 24h/24.

LIEUX DE CULTE

- **CHAPELLE SAINTE THÉRÈSE**
  Rue Jean Caille
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 19 03
- **ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-SAINTS-ANGES**
  10 avenue Buffon
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 19 03 / 01 60 36 21 86
- **ÉGLISE SAINT-MARTIN**
  Place de l'Église
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 19 03
- **ÉGLISE ADVENTISTE DU 7E JOUR**
  2 rue Henri Vidal
  77290 MITRY-MORY
  Tel. : 01 64 27 51 92
- **ASSOCIATION UNION**
  Tél. : 06 25 30 40 83

L'INTERCOMMUNALITÉ

Depuis le 1er janvier 2016, la Ville est membre de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, suivant l'arrêté interpréfectoral du 9 novembre 2015. Composé de 42 communes, elle agit quotidiennement au service de ses habitants.es, des communes qui la composent et des entreprises implantées sur son territoire.

- **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE**
  6 bis avenue Charles-de-Gaulle
  95700 Roissy-en-France
  Tél. : 01 34 29 03 06
  www.*roissypaysdefrance.fr*

COMMUNICATION

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 60 21 61 31
Mail : communication@mitry-mory.net

La direction de la communication propose une série d'outils pour vous tenir informés de toute l'actualité dans votre ville.

Elle assure la lisibilité et la visibilité des actions, des projets communaux, assure le développement des outils de communication numérique et gère la conception, l'impression et la distribution de tous les supports de communication édités par la Ville tels que :

- *L'évolution* et son agenda, votre magazine mensuel où tous les évènements de votre ville sont recensés. Un condensé de tout ce qu'il faut savoir, des informations pratiques et un lien direct avec le reste de la commune. En quelques mots le miroir de votre ville !
- Le *Supplément* : accompagnant occasionnellement *L'évolution*, il revient sur les faits marquants de l'actualité mitryenne.
- Les guides, brochures et supports divers.
- Les mobiliers urbains dédiés à l'affichage et les panneaux lumineux.
- Le site internet de la Ville et ses portails. Vous y trouvez toutes les informations et tous les renseignements nécessaires 24h/24 et 7j/7. Vous avez également la possibilité d'y effectuer des démarches en ligne, de consulter les annuaires de la Ville, d'y retrouver la photothèque des évènements, etc. Une newsletter bimensuelle, *L'e-volution*, est également disponible. N'hésitez pas à vous y abonner via le site internet de la ville.
- La page Facebook *Ville de Mitry-Mory* : rejoignez la communauté mitryenne pour avoir toutes les informations en temps réel.
- La page YouTube *Mitry-Mory officiel* : toutes les vidéos diffusées par la Ville y sont disponibles.
- Le compte Instagram *villedeMitryMory* : pour suivre l'actualité en images.

Le service communication organise également, chaque année, le jeu-concours Emmenez Mitry-Mory en vacances, l'opération Les Boîtes aux lettres du Père-Noël et depuis 2021, la campagne Un message pour la Saint-Valentin.

VILLE INTERNET 4@

En 2021, la Ville a été primée au label national Territoires, Villes et Villages Internet et a obtenu 4 arobases sur une échelle de 5. Cette récompense vient saluer le travail engagé par la commune depuis plusieurs années (refonte des supports numériques, déploiement d'un réseau de wifi public, dématérialisation de démarches en ligne, etc.).

Rejoignez-nous sur
Facebook, YouTube et Instagram

MA MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

CHARLOTTE BLANDIOT-FARIDE
Maire de Mitry-Mory

LES ADJOINTS AU MAIRE

MARIANNE MARGATÉ
Aménagement, urbanisme, et transports
Conseillère départementale (canton de Mitry-Mory)

FRANCK SUREAU
Finances, travaux, voiries, entretien du patrimoine et accessibilité

JULIE MOREL
Solidarité et habitat

MOHAMED KACHOUR
Enfance et jeunesse

MÉLANIE ZEDE
Culture et patrimoine

FARID DJABALI
Nature en ville, espaces extérieurs, parcs et forêts

LAURE GREUZAT
Développement économique, commerces, formation et emploi

ABDELAZIZ MOUSSA
Sports

FLORENCE AUDONNET
Enseignement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

LES ÉLUS.ES DE LA MAJORITÉ

JOSIANE MARCOUD
Anciens combattants et culture de paix

LUC MARION
Seniors

SMAÏN TAHAR
Vie des quartiers

LOUISE DELABY
CCAS et action sociale

CHRISTINE DELSAUX
Handicap

HÉLÈNE BATHOSSI
Épicerie solidaire

GUY DARAGON
Restauration scolaire et syndicats intercommunaux

MALIK GUEYE
Prévention et sécurité

YANNICK LAGARTO
Relations internationales

BENOÎT PENEZ
Environnement

CATHERINE AMARI
Personnel communal

THIERRY TARQUIN
Embellissement et propreté

DOROTHÉE TOPALOVIC
Égalité et droits des femmes

SYLVAIN BERNARD
Santé

AUDREY CHARIFI ALAOUI
Vacances et temps libre

ZAKARIA ARBAOUI
Ville numérique

HAMÉ SOUKOUNA
Conseil local des jeunes

LES ÉLUS.ES D'OPPOSITION

GÉRARD GAUTHIER

PATRICIA RUBIO

HOURIA ATTLANE

LAURENT PRUGNEAU

MICHAËL VAQUETA

WILLIAM GALLÉ

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission de l'éducation

- Florence Audonnet
- Abdelaziz Moussa
- Audrey Charifi-Alaoui
- Mohamed Kachour
- Yannick Lagarto
- Hamé Soukouna
- Smaïn Tahar
- Patricia Rubio
- William Gallé

Commission des solidarités

- Julie Morel
- Louise Delaby
- Luc Marion
- Dorothée Topalovic
- Christine Delsaux
- Hélène Bathossi
- Sylvain Bernard
- Josianne Marcoud
- Patricia Rubio
- William Gallé

Commission de l'aménagement et cadre de vie

- Marianne Margaté
- Franck Sureau
- Farid Djabali
- Benoît Penez
- Guy Daragon
- Laure Greuzat
- Thierry Tarquin
- Zakaria Arbaoui
- Gérard Gauthier
- William Gallé

Commission des affaires générales

- Franck Sureau
- Marianne Margaté
- Laure Greuzat
- Farid Djabali
- Mohamed Kachour
- Catherine Amari
- Malik Gueye
- Florence Audonnet
- Michael Vaqueta
- William Gallé

LES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Marianne Margaté et Anthony Gratacos ont été élus conseiller.ère départementaux du canton de Mitry-Mory dans le cadre des élections départementales des 20 et 27 juin 2021.

LES RÉPRESENTANTS DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET AUTRES ORGANISMES

Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du parc de liaison de la gare de Mitry-Claye

TITULAIRES :
- Marianne Margaté
- Farid Djabali

SUPPLÉANTS :
- Thierry Tarquin
- Smaïn Tahar

Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO)

TITULAIRES :
- Guy Daragon
- Mohamed Kachour

SUPPLÉANTS :
- Florence Audonnet
- Farid Djabali

Syndicat Paris-Métropole

TITULAIRE :
- Charlotte Blandiot-Faride

SUPPLÉANTE :
- Marianne Margaté

Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)

TITULAIRE :
- Guy Daragon

SUPPLÉANT :
- Benoît Penez

Syndicat intercommunal de la Haute et de la Basse Beuvronne (SIHBB)

TITULAIRES :
- Guy Daragon
- Benoît Penez

SUPPLÉANTS :
- Marianne Margaté
- Farid Djabali

Régie communale de distribution d'Électricité et d'Eau de Mitry-Mory

- Benoît Penez
- Guy Daragon
- Luc Marion
- Malik Gueye
- Marianne Margaté
- Zakaria Arbaoui
- Smaïn Tahar

Semmy

8 SIÈGES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Marianne Margaté
- Franck Sureau
- Laure Greuzat
- Benoît Penez
- Christine Delsaux
- Smaïn Tahar
- Malik Gueye
- Michael Vaqueta

1 SIÈGE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET 1 SUPPLÉANT :

TITULAIRE :
- Marianne Margaté

SUPPLÉANT :
- Franck Sureau

Commission de suivi et de site pour la Zone Industrielle de Mitry-Mory/Compans

TITULAIRES :
- Marianne Margaté
- Benoît Penez

SUPPLÉANTS.ES :
- Charlotte Blandiot-Faride
- Franck Sureau

Association Aide à l'Insertion professionnelle (AIP)

- Laure Greuzat
- Catherine Amari
- Hélène Bathossi

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Charlotte Blandiot-Faride (présidente de droit)
- Louise Delaby
- Hélène Bathossi
- Julie Morel
- Luc Marion
- Sylvain Bernard
- Christine Delsaux
- Patricia Rubio

Parmi les 10 membres du conseil d'administration du CCAS, 5 sont des représentants.es des associations nommés par le maire.

Conseils d'écoles

- École maternelle Anne-Claude Godeau : Hamé Soukouna
- École maternelle Jacqueline Quatremaire : Abdelaziz Moussa
- École maternelle Guy Môquet : Audrey Charifi-Alaoui
- École maternelle Vincent Van Gogh : Julie Morel
- École maternelle Émile Zola : Mélanie Zede
- École maternelle Elsa Triolet : Florence Audonnet

- École maternelle Jean de La Fontaine :
  Laure Greuzat
- École élémentaire François Couperin :
  Sylvain Bernard
- École élémentaire Jean Moulin :
  Benoît Penez
- École élémentaire Guy Môquet :
  Louise Delaby
- École élémentaire Vincent Van Gogh :
  Catherine Amari
- École élémentaire Henri Barbusse :
  Luc Marion
- École élémentaire Irène et
  Frédéric Joliot-Curie :
  Guy Daragon
- École élémentaire Noël Fraboulet :
  Malik Gueye

Caisse des écoles

- Florence Audonnet
- Audrey Charifi-Alaoui

Établissements secondaires

- Collège Erik Satie :
  Florence Audonnet et Zakaria Arbaoui
- Collège Paul Langevin :
  Mohamed Kachour et Hamé Soukouna
- Lycée Honoré de Balzac :
  Charlotte Blandiot-Faride et
  Marianne Margaté

LES SERVICES MUNICIPAUX

Chaque jour les services municipaux tentent de répondre efficacement et rapidement à vos besoins en vous proposant un service public de proximité et de qualité.

HÔTEL DE VILLE

11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, et le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **Direction générale**
  Directeur général des services :
  Hervé Clément
  Directrice générale adjointe :
  Marie-Pierre Agnès
- **Cabinet de madame le maire**
  Tél. : 01 60 21 61 10
- **Direction des ressources humaines**
  Tél. : 01 60 21 61 10
- **Direction des finances et de la commande publique**
  Tél. : 01 60 21 61 10
- **Direction des services techniques**
  Tél. : 01 60 21 61 32
- **Direction de la communication**
  Tél. : 01 60 21 61 31
- **Service urbanisme (direction de l'aménagement et du développement durable)**
  Tél. : 01 60 21 61 27
- **Service économie, emploi, commerces et formation (direction de l'aménagement et du développement durable)**
  Tél. : 01 60 21 61 27
- **Service environnement (direction de l'aménagement et du développement durable)**
  Tél. : 01 60 21 61 27
- **Service transports et déplacements (direction de l'aménagement et du développement durable)**
  Tél. : 01 60 21 61 27

MAIRIE ANNEXE

1 rue Franklin Roosevelt
Tél. : 01 60 21 61 50
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le jeudi, de 14h à 19h.

- **Services affaires générales et État civil**
- **Services achats et marchés publics**

ESPACE SOLIDARITÉ

20 rue Biesta
Tél. : 01 60 21 60 08

- **Service[s] seniors**
  Le mardi de 8h30 à 12h sans rendez-vous et le jeudi de 14h à 19h sans rendez-vous.
- **Service logement et habitat**
  Du lundi au vendredi, de 14h à 17h, et le jeudi jusqu'à 19h, sur rendez-vous. Du lundi au vendredi, sauf le jeudi, de 8h30 à 12h, par téléphone.
- **Service social**
  Deux permanences sans rendez-vous, le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 14h à 19h. Les autres jours, sur rendez-vous.
- **Service santé et handicap**

PÔLE LOUISE MICHEL

81 rue Paul Vaillant-Couturier

- **Service enseignement (direction de l'éducation)**
  Tél. : 01 64 27 96 87
- **Service enfance et vacances (direction de l'éducation)**
  Tél. : 01 64 27 97 83 (facturation) / 01 64 27 60 45 (vacances)
- **Service jeunesse (direction de l'éducation)**
  Tél. : 01 64 27 96 86
- **Service festivités et événementiel**
  Tél. : 01 60 21 60 30

ESPACE TROUMELÈN

72 ter rue Paul Vaillant-Couturier

- **Service sécurité et prévention (direction sports et citoyenneté)**
  Tél. : 01 71 58 72 58
- **Service des sports (direction sports et citoyenneté)**
  Tél. : 01 60 03 95 21
- **Service vie associative (direction sports et citoyenneté)**
  Tél. : 01 64 77 16 95
- **Service animation des quartiers (direction sports et citoyenneté)**
  Tél. : 01 60 35 24 94

LES MAISONS DE QUARTIERS

- **Maison de quartier Cusino**
  1 place Cusino
  Tél. : 01 64 67 38 58
- **Maison de quartier du Bourg**
  85 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 60 21 19 09
- **Maison de quartier des Acacias**
  24 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 71 58 72 59
- **Maison de quartier de la Briqueterie**
  3 rue André Carrez
  Tél. : 01 60 21 97 24
- **Maison de quartier de l'Orangerie**
  109 rue de Richelieu
  Tél. : 01 64 67 60 33

LES POINTS ACCUEIL JEUNES

- **Paj Orangerie**
  109 rue de Richelieu
  Tél. : 01 60 21 23 30
- **Paj La Reneuse**
  Place Nelson Mandela
- **Paj Mairie Annexe**
  1 rue du Dauphiné
  Tél. : 01 60 21 13 37
- **Paj de la Briqueterie**
  3 rue André Carrez
  Tél. : 01 60 21 23 30
- **Paj des Acacias**
  24 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 71 58 72 59
- **Paj du Bourg**
  Salle Yvette Lenglet
  rue Henriette Kermann

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

5 place Cusino
Tél. : 01 64 66 32 53 / 01 64 66 31 99

L'ESPACE MUSIQUE

85 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 64 27 70 32

MAISON DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DULCIE SEPTEMBER

17 avenue Jean-Baptiste Clément
Tél. : 01 64 67 07 50

Permanence le matin sur rendez-vous, entrée libre l'après-midi.

L'ATALANTE

1 rue Jean Vigo
Tél. : 01 60 54 44 80

- **Centre municipal de culture et de loisirs, conservatoire municipal, Club Âge d'Or (direction des affaires culturelles)**

ATELIER - ESPACE ARTS PLASTIQUES

20 rue Biesta
Tél. : 01 64 27 13 94

MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS

16 avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 60 21 22 50

CINÉMA MUNICIPAL LE CONCORDE

4 avenue des Bosquets
Tél. : 01 64 77 65 62

L'ÉTAT CIVIL

La mairie est chargée par l'État d'enregistrer et de conserver les actes d'État civil pour les évènements survenus au sein de la commune que cela soit pour les naissances, les mariages ou les décès. Elle délivre aussi des documents administratifs.

DOCUMENTS	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
DÉCLARATION DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	• Le certificat du médecin ou de la sage-femme • Déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté • Acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance • Cartes d'identité des parents • Livret de famille pour y inscrire l'enfant si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà un	Toute naissance doit être obligatoirement déclarée dans les 5 jours qui suivent l'accouchement
PARRAINAGE CIVIL	Service des affaires générales	• Un acte de naissance de l'enfant • Une pièce d'identité du parrain et de la marraine	
MARIAGE	Mairie du domicile d'un des deux époux ou du domicile de l'un de leurs parents	• S'adresser au service des affaires générales	
ATTESTATION MARITALE	Mairie du domicile	• Carte d'identité des deux concubins • Justificatif de domicile commun	Prévoir une semaine de délai
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie équipée d'une station d'enregistrement	• Les pièces justificatives nécéssaires à présenter dépendent de votre situation	Elle est délivrée gratuitement et est valable 10 ans. Même périmée elle justifie de votre identité si la photographie reste ressemblante Présence de l'intéressé-e obligatoire et pour les mineurs la présence d'un des deux parents est nécessaire

DOCUMENTS	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
PASSEPORT	Chelles : Tél. : 01 64 72 84 84 Claye-Souilly : Tél. : 01 60 26 92 00 Dammartin-en-Goële : Tél. : 01 60 03 85 50 Lagny-sur-Marne : Tél. : 01 64 12 74 00 Meaux : Tél. : 01 60 09 97 00 Torcy : Tél. : 01 60 37 37 37 Tremblay-en-France : Tél. : 01 49 63 71 35	Se renseigner auprès de la mairie concernée	Le passeport n'est plus délivré à Mitry-Mory depuis 2009. Il est dispensé par les mairies qui disposent de stations d'enregistrement des données Valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un enfant
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie du domicile ou par internet sur : *service-public.fr*	• Livret de famille • Pièce d'identité	Les jeunes de 16 ans, peu importe leur sexe, doivent se faire recenser au cours du 1er mois du trimestre qui suit leur 16e anniversaire. Se recenser est primordial puisque l'attestation vous sera réclamée à tout examen ou contrôle de l'autorité publique (CAP, BAC, permis de conduire, etc.)
CARTE D'ÉLECTEUR	Mairie du domicile ou *service-public.fr*	• Carte d'identité ou passeport en cours de validité • justificatif de domicile	Avoir 18 ans et être de nationalité française ou européenne
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	• Livret de famille • Certificat du médecin	Doit être faite dans les 24h qui suivent le décès

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les démarches administratives ne se font pas toutes en mairie. Il est parfois nécessaire d'écrire ou de se déplacer dans certaines administrations ou services publics.

LES IMPÔTS

Pour toutes réclamations (impôt sur le revenu et taxe d'habitation), vous pouvez vous adresser à l'Hôtel des Impôts de Chelles :

42/44 boulevard Chilpéric
77500 CHELLES
Tél. : 01 64 26 58 00

Pour les prélèvements, tiers, étalements ou délais de paiement, vous pouvez appeler au 0 809 401 401 (prix d'un appel local)

- **CONCILIATEUR FISCAL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE**
  BP11930
  77019 MELUN CEDEX
  Mail : conciliateurfiscal77@dgfip.finances.gouv.fr

- **DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE SEINE-ET-MARNE**
  20 quai Hippolyte Rossignol
  77010 MELUN CEDEX
  Mail : ds.seine-et-marne@dgfip.finances.gouv.fr

- **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE SEINE-ET -MARNE**
  Tél. : 01 64 87 58 00
  Mail : ddfip@dgfip.finances.gouv.fr

- **CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS**
  20 quai Hippolyte Rossignol
  77010 MELUN CEDEX
  Tél. : 01 64 41 31 74
  Mail : cdi.melun@dgfip.finances.gouv.fr

LA JUSTICE

Sur rendez-vous, à l'Espace solidarité, l'association AVIMEJ vous propose un service de justice de proximité, d'aide aux victimes et à l'accès au droit (voir p.79).

- **CASIER JUDICIAIRE**
  Pour obtenir gratuitement un extrait de casier, écrire uniquement au Service central du casier judiciaire :

  107 rue du Landreau
  44317 NANTES CEDEX 3

  Indiquer : nom, prénom(s), date et lieu de naissance ou faire une demande par internet sur le site *www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr.*

- **CERTIFICAT DE NATIONALITÉ**
  Pour obtenir un certificat de nationalité, adressez-vous au Tribunal d'instance. Les pièces à fournir sont différentes selon les cas.

- **TRIBUNAL D'INSTANCE**
  108 rue Saint-Denis
  77400 LAGNY-SUR-MARNE
  Tél. : 01 64 12 48 00

- **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**
  44 avenue du Président Salvador Allende
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 60 09 75 00

- **TRIBUNAL DE COMMERCE (GREFFE)**
  56 rue Aristide Briand
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 60 25 85 30

- **TRIBUNAL POUR ENFANT**
  Avenue du Président Salvador Allende
  BP 230
  77108 MEAUX CEDEX
  Tél. : 01 60 09 75 00

- **ORDRE DES AVOCATS**
  44 avenue du Président Salvador Allende
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 60 09 03 60

SERVICES PUBLICS

- **PRÉFECTURE**
  12 rue des Saints-Pères
  77010 MELUN
  Tél. : 01 64 71 77 77

- **SOUS-PRÉFECTURE DE MEAUX**
  27 place de l'Europe
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 60 09 83 77

- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE**
  Hôtel du Département
  12 rue des Saints-Pères
  77010 MELUN CEDEX
  Tél. : 01 64 14 77 77

- **CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE**
  2 rue Simone Veil
  93400 SAINT-OUEN
  Tél. : 01 53 85 53 85

- **LA POSTE**
  Le Bourg
  Place de la République

  Lundi, mardi, jeudi vendredi et samedi, de 9h à 12h30 et mercredi de 9h30 à 12h30.
  Dernière levée en semaine, 16h30, à la Poste et dernière levée le samedi à 12h, au guichet.

  Mitry-le-Neuf
  1 bis avenue du Dauphiné
  Tél. : 36 31

  Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45, le samedi de 8h30 à 12h30.
  Dernière levée en semaine, 17h à la Poste et dernière levée le samedi, 12h au guichet.

- **Centre de distribution de La Poste**
  9 rue Victor Baltard
  77410 Claye-Souilly

  Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

EAU-ÉLECTRICITÉ-GAZ

- **RCEEM (RÉGIE COMMUNALE D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DE MITRY-MORY)**

La régie est un établissement public qui assure la distribution en eau potable sur la ville de Mitry-Mory. La RCEEM s'occupe aussi d'alimenter le quartier de Mitry-le-Neuf en électricité en distribuant des tensions de 20 kw et basse tension.

Rond-point Stalingrad

Tél. : 01 60 21 20 60
www.rceem.com

Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h (uniquement par téléphone), et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h.

- **EDF-GDF POUR TOUTE LA SEINE-ET-MARNE**
  EDF n° azur : 09 69 32 15 15 (24h sur 24)
  GDF n° azur : 0810 800 801 (24h sur 24)
  Dépannage EDF : 0810 333 077
  Dépannage GAZ : 08 00 22 82 29

- **EAU : SUEZ EAU FRANCE**
  2 rue Buhl
  60316 CREIL CEDEX
  Tél. : 09 77 40 84 08 (appel non surtaxé)

- **SFDE**
  59 rue Henri Farman
  93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
  Tél. : 01 49 63 49 00

- **VÉOLIA**
  Véolia eau : 0 969 360 400
  Véolia assainissement : 09 69 36 86 24
  TSA 80176
  37911 TOURS CEDEX 9

- **SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE)**
  1 avenue Pablo Neruda
  93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
  Tél. : 01 48 60 78 78

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- **COMMISSARIAT**
  79 avenue du Général de Gaulle
  77270 VILLEPARISIS
  Numéro d'urgence : 17
  Tél. : 01 60 21 36 50

- **SAPEURS-POMPIERS 18**
  Rue des Frères Lumière
  77290 MITRY-MORY
  Numéro d'urgence : 18
  Tél. : 01 60 21 61 85

ENFANCE

ENFANCE

Afin que chaque enfant puisse s'épanouir dans de bonnes conditions, Mitry-Mory consacre toujours plus de moyens pour ses écoles et pour toutes les activités qui permettent aux plus jeunes de bien grandir dans leur ville.

L'ÉCOLE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions concernent toutes les premières inscriptions à l'école maternelle (petite section) et à l'école primaire (cours préparatoire).

Elles se font en deux temps : en mairie (au service enseignement ou en mairie annexe) ou par mail (*quotient.inscription@mitry-mory.net*) puis à l'école.

PORTAIL FAMILLES : TOUT DEVIENT PLUS SIMPLE !

Un accès direct à vos inscriptions aux accueils périscolaires et de loisirs, aux études surveillées, à la restauration et aux vacances scolaires via *mitry-mory.fr*

Documents et informations à présenter :

- Justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) ;
- Livret de famille ;
- Numéro d'allocataire de la Caisse ; d'Allocations Familiales (CAF) ;
- Coordonnées professionnelles ;
- Carnet de santé de l'enfant ;
- Compagnie et numéro d'assurance scolaire ;
- Jugement de garde de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés ;
- Adresse mail valide pour accéder et gérer les inscriptions sur votre Portail familles.

Une fois l'inscription faite en mairie, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école et vous présenter avec le certificat de préinscription que la mairie vous aura fourni, le certificat de radiation de l'école d'origine en cas de changement d'établissement et le carnet de santé de l'enfant.

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Elle a lieu après l'école en élémentaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h.

L'inscription se fait auprès du service enseignement.

Le tarif forfaitaire mensuel est de 18,50€.

LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des écoles est un établissement public essentiellement financé par les cotisations des adhérents.es et par une subvention municipale. Elle est gérée par un conseil d'administration où siègent des élus.es municipaux, des délégués.es

élus parmi les adhérents.es ainsi que des représentants.es de l'administration et de l'Éducation Nationale.

Elle a une vocation sociale : apporter une aide matérielle aux familles en difficulté dans le cadre scolaire.

La carte d'adhésion est proposée au service enseignement.

Il n'est pas nécessaire d'être parent d'élève pour y adhérer (prix de l'adhésion : 3€).

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

La ville de Mitry-Mory propose chaque année des séjours en classe de neige, pour les élèves de CM2, et des séjours en classe de mer à la Faute-sur-Mer.

L'objectif est de faire partir chaque enfant au moins une fois pendant sa scolarité.

Ces classes d'environnement représentent un moment privilégié pour les enfants et leurs enseignants.es.

LE PÉRISCOLAIRE

LES ACCUEILS PRÉ ET POST SCOLAIRES

Les accueils pré et post scolaires maternels sont ouverts de 7h à 8h20 et de 16h20 à 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les accueils pré et post scolaires élémentaires sont ouverts de 7h à 8h20 et de 18h à 19h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec une possibilité d'accueil après l'étude du soir.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Afin de favoriser l'accès à la restauration scolaire du plus grand nombre, la municipalité a fait le choix de pratiquer une tarification des repas en fonction du quotient familial avec un tarif maximum de 2 €.

La préparation des repas est organisée par le Siresco, syndicat intercommunal pour la restauration collective. Les menus font l'objet d'un soin particulier sur l'équilibre alimentaire.

L'avant repas est un moment propice pour éduquer les enfants à la propreté, l'hygiène et la santé.

Le repas, en dehors de l'apprentissage de nouveaux goûts, est l'occasion :

- de développer chez l'enfant sa sociabilité ;
- de partager et d'échanger ses expériences avec les copains.ines ou l'animateur.trice ;
- d'apprendre à respecter les règles de vie en collectivité.

Le repas est également considéré comme un espace de parole, dans le respect des règles de vie en collectivité, qui représente pour l'enfant un temps convivial.

Avant ou après le repas, pour proposer à votre enfant un moment de détente, les animateurs.trices de la Ville organisent des ateliers (dessins, contes, jeux collectifs, jeux de société, etc.).

Retrouvez la brochure *Dans leur assiette* sur *mitry-mory.fr*

LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

La circulaire n°99-181 du 10 novembre 1999 du ministère de l'Éducation Nationale a permis de favoriser l'accueil et l'intégration des enfants atteints d'une maladie chronique, d'allergie et/ou d'intolérance alimentaire, pendant le temps scolaire, par la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

Le PAI est un protocole spécifique, établi par écrit, entre les parents, le directeur d'école (en concertation avec l'équipe éducative), le médecin scolaire (en concertation avec le médecin traitant) et le maire ou son représentant, qui a pour objet d'organiser, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins spécifiques de l'enfant, les modalités particulières de son accueil tout en fixant les conditions d'intervention des différents partenaires.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

LE MERCREDI ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, les accueils de loisirs sont ouverts de 7h à 19h (sauf pour fermetures exceptionnelles) avec 5 possibilités :

1	Arrivée entre 7h et 9h15	Départ entre 17h et 19h
2	Arrivée entre 7h et 9h15	Départ à 11h30
3	Arrivée entre 7h et 9h15	Départ à 13h30
	Prévenir le matin pour que votre enfant ne parte pas en sortie à la journée	
4	Arrivée à 11h30	Départ entre 17h et 19h
	Prévenir avant 9h15 pour que le repas soit confirmé	
5	Arrivée à 13h30	Départ entre 17h et 19h
	Prévenir avant 9h15 pour que le goûter soit confirmé	

LES ACTIVITÉS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Afin de répondre à des objectifs éducatifs définis sur chaque structure, les accueils de loisirs articulent leurs propositions autour d'activités :

- culturelles ;
- sportives ;
- manuelles ;
- scientifiques et techniques ;
- de sorties ;
- de mini-camps ;
- de jardins pédagogiques ;
- etc.

Les équipes d'encadrement sont diplômées dans le domaine de l'animation éducative et les structures sont habilitées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

LES VACANCES

Des séjours sont proposés durant toute la période estivale pour les enfants, dès l'âge de 4 ans. Les inscriptions débutent en février lors de la journée *Destination été*. Chaque année, ce sont près de 250 jeunes Mitryens.nes qui partent en vacances, en France ou à l'étranger, grâce à ce dispositif.

MISE À JOUR DU QUOTIENT

Chaque année, pour pouvoir disposer des tarifs municipaux suivant votre quotient, vous devez mettre à jour votre dossier entre le 10 juillet et le 15 septembre.

Cette démarche permet également de mettre à jour votre dossier : adresse, téléphone, personne à contacter, adresse mail pour accéder au Portail familles, etc.

Vous disposez de trois possibilités :

- **au service enseignement**
  81 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 64 27 96 87
- **en Mairie annexe**
  1 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 60 21 61 50
- **par mail**
  quotient.inscription@mitry-mory.net

Si vous avez un quotient de la CAF, vous devez vous munir :

- du carnet de santé de l'enfant pour la mise à jour des vaccins ;
- de votre numéro de CAF.

Si vous ne percevez pas de prestations CAF, vous devez vous munir :

- du livret de famille ;
- du carnet de santé de l'enfant ;
- du certificat d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente ;
- des trois derniers bulletins de salaire des parents ou concubins (en cas de changement de situation récente).

LES INSCRIPTIONS

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant aux accueils de loisirs (le matin, le soir, le mercredi, pour les vacances scolaires), à la restauration scolaire et à l'étude.

POURQUOI LES INSCRIPTIONS ?

Les inscriptions permettent de renforcer les équipes, de les rendre plus disponibles et ainsi de mieux s'adapter aux besoins de chaque enfant. Cela permet également de commander le bon nombre de repas du midi et les goûters, afin d'éviter les gaspillages, et de prévoir les sorties. De plus, les accueils de loisirs sont soumis à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) qui impose une capacité maximum d'accueil propre à chaque structure.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Vous pouvez gérer vos inscriptions en ligne.

Pour cela, rendez-vous sur le Portail familles sur le site de la Ville, rubrique *Mon compte citoyen.*

En pratique :

- Pour activer votre compte vous devez obligatoirement renseigner une adresse mail lors de votre inscription scolaire ou lors du calcul de votre quotient familial au service enseignement ou à la Mairie annexe. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à contacter le service enfance et vacances au 01 64 27 97 83.
- Vous avez perdu ou ne trouvez pas votre identifiant ? Celui-ci se trouve en bas de vos factures. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le service enfance et vacances.
- Vous avez perdu ou n'avez pas votre mot de passe ? Rendez-vous sur le Portail familles et cliquez sur « Générer un mot de passe ».

INSCRIPTIONS PAPIER

Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne vous pouvez le faire sur papier en téléchargeant le formulaire sur *www.mitry-mory.fr.*

Les formulaires sont également disponibles au service enfance et vacances, au service enseignement ainsi qu'à la Mairie annexe.

Vous devrez remplir les deux parties qui composent le document en indiquant :

- le nom de la personne qui préinscrit l'enfant ;
- l'identité complète de l'enfant (nom, date de naissance, etc.) ;
- l'identité du ou des responsables de l'enfant ;
- les dates de présence de l'enfant.

Une fois rempli, le document doit être retourné au service enfance et vacances.

En choisissant l'inscription via le formulaire papier, pour modifier votre planning, vous devez prévenir le service enfance et vacances par mail ou en vous déplaçant, 2 jours ouvrés avant le début de l'activité.

Vous pouvez également le transmettre par fax au 01 60 21 12 29 ou par mail à *quotient.inscription@mitry-mory.net.*

Si votre enfant se présente à l'accueil de loisirs ou à la restauration scolaire sans être préalablement inscrit ou si votre enfant est inscrit et qu'il ne se présente pas à l'accueil ou à la restauration, vous paierez 20% plus cher, sauf en cas de maladie. Dans ce cas vous disposez

de 8 jours pour fournir un certificat médical au service enfance et vacances (81 rue Paul Vaillant-Couturier).

LA FACTURATION

La facturation est effectuée la première semaine de chaque mois en fonction des états de présence pour les prestations servies le mois précédent.

Sont concernées les activités de la restauration scolaire, des accueils de loisirs maternels et élémentaires (pour le mercredi), des accueils matin et soir et de l'étude.

Pour régler en ligne, rendez-vous sur le Portail familles.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS

AU BOURG

- **École maternelle Anne-Claude Godeau**
  Allée Anne-Claude Godeau
  Tél. : 01 60 26 61 60
- **Accueil maternel Anne-Claude Godeau/Jacqueline Quatremaire**
  Allée Anne-Claude Godeau
  Tél. : 01 60 26 61 61 / 06 21 82 71 26
- **École maternelle Jacqueline Quatremaire**
  Rue Raymond Brau
  Tél. : 01 64 27 11 21

- **Accueil maternel Jacqueline Quatremaire**
  Rue Raymond Brau
  Tél. : 01 64 27 79 55
- **École élémentaire François Couperin**
  3 rue Maurice Thorez
  Tél. : 01 64 27 10 99
- **École élémentaire Jean Moulin**
  6 avenue du 8 mai 1945
  Tél. : 01 64 27 11 99
- **Accueil François Couperin et Jean Moulin**
  3 rue Maurice Thorez
  Tél. : 01 64 66 86 99 / 06 21 82 23 19

AUX ACACIAS

- **École maternelle Guy Môquet**
  144/146 avenue du 8 mai 1945
  Tél. : 01 64 27 12 98
- **École élémentaire Guy Môquet**
  142 avenue du 8 mai 1945
  Tél. : 01 64 27 10 47
- **Accueil Guy Môquet**
  Avenue du 8 mai 1945
  Tél. : 01 64 67 32 60 / 06 21 82 49 69
- **École maternelle Vincent Van Gogh**
  18 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 60 21 99 57
- **École élémentaire Vincent Van Gogh**
  18 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 64 27 89 37
- **Accueil Vincent Van Gogh**
  18 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 64 67 72 67 / 06 21 82 99 04

À MITRY-LE-NEUF

- **École maternelle Elsa Triolet**
  6 rue Jean Vigo
  Tél. : 01 60 94 41 81
- **Accueil Elsa Triolet**
  6 rue Jean Vigo
  Tél. : 01 64 44 22 41
- **École maternelle Émile Zola**
  51 rue Emile Zola
  Tél. : 01 64 27 12 74
- **Accueil maternel Émile Zola**
  51 rue Emile Zola
  Tél. : 01 64 67 70 67 / 06 21 82 50 57
- **École maternelle Jean de La Fontaine**
  Rue de Richelieu
  Tél. : 01 64 67 79 76
- **Accueil maternel Noël Fraboulet / Jean de La Fontaine**
  Rue de Richelieu
  Tél. : 01 64 67 88 70 / 06 13 25 82 56
- **École élémentaire Noël Fraboulet**
  Rue de la Faisanderie
  Tél. : 01 64 67 63 43
- **Accueil élémentaire Noël Fraboulet / Jean de La Fontaine**
  Rue de Richelieu
  Tél. : 01 64 67 64 74 / 06 13 25 24 78
- **École élémentaire Irène et Frédéric Joliot-Curie**
  22/26 avenue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 64 27 11 45
- **Accueil primaire Irène et Frédéric Joliot-Curie**
  Avenue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 60 21 90 88 / 06 21 82 39 30
- **École élémentaire Henri Barbusse**
  Avenue de la Bordière
  Tél. : 01 64 27 18 59
- **Accueil primaire Henri Barbusse**
  Avenue de la Bordière
  Tél. : 01 64 67 98 73 / 06 21 82 54 96

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- **Collège Paul Langevin**
  Route de Claye (Mory/Acacias)
  Tél. : 01 64 27 13 82
- **Collège Erik Satie**
  Avenue des Martyrs de Châteaubriant (Mitry-le-Neuf)
  Tél. : 01 60 93 99 20
- **Lycée Honoré de Balzac**
  Rue Paul Langevin (Mory/Acacias)
  Tél. : 01 64 27 80 81

ADRESSES UTILES

- **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
  110 rue de Grenelle
  75007 PARIS
  Tél. : 01 55 55 10 10
  Fax : 01 55 55 30 44
  www.education.gouv.fr/actu

- **RECTORAT DE L'ACADÉMIE**
  4 rue Georges Enesco
  94010 CRÉTEIL
  Tél. : 01 49 81 60 60
  Fax : 01 49 81 65 90
  www.ac-creteil.fr/ia77

- **INSPECTION ACADÉMIQUE**
  Cité administrative
  3 boulevard Chamblain
  77000 MELUN
  Tél. : 01 64 41 26 84

- **INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
  6 rue du Général de Gaulle
  77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE
  Tél. : 01 60 03 98 72
  Mail : ce.0771130k@ac-creteil.fr

- **DDEN (DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE)**
  École Vincent Van Gogh
  18 rue Pablo Picasso
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 89 37

- **RASED (RÉSEAU D'AIDE ET DE SUIVI DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ)**
  École Guy Môquet
  Tél. : 01 64 77 68 86
  École Henri Barbusse
  Tél. : 01 64 67 70 54

- **SANTÉ SCOLAIRE**
  Groupe scolaire Irène et Frédéric Joliot-Curie
  Tél. : 01 64 67 77 94
  Groupe scolaire Noël Fraboulet
  Tél. : 01 64 27 00 99

- **CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**
  6 rue du Général de Gaulle
  77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE
  Tél. : 01 60 03 57 65

LA PETITE ENFANCE

La compétence petite enfance et les équipements qui s'y rattachent sont gérés depuis 2016 par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

- **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE**
  Service petite enfance
  7 avenue Georges Pompidou
  77290 LE MESNIL-AMELOT
  Tél. : 01 60 03 88 66
  Mail : secretariat.petiteenfance@roissypaysdefrance.fr

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- **Multi accueil Madeleine Vernet**
  18 rue Paul Gauguin
  Tél. : 01 60 94 70 74
- **Multi accueil les loupiots (dont la halte jeux)**
  17 ter rue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 60 94 80 72
- **Relais assistants maternels**
  18 rue Paul Gauguin
  Tél. : 01 60 94 70 75
- **Relais assistants maternels**
  17 ter rue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 60 94 80 74

Téléchargez le dossier de demande d'inscription en crèche sur *mitry-mory.fr*

Si tu penses
PIJ
T'as tout piqué !

JEUNESSE

Les jeunes sont l'avenir, le monde de demain... Voilà pourquoi la Ville souhaite les aider à se construire, à s'épanouir et leur permettre de réussir.

SERVICE JEUNESSE (DIRECTION DE L'ÉDUCATION)

Pôle Louise Michel
81 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 64 27 96 86

Le service jeunesse a pour mission :

- de favoriser l'accès au sport et à la culture ;
- d'apporter une aide dans la réussite scolaire ;
- de donner le goût des initiatives et de l'autonomie ;
- d'aider à l'orientation dans leur parcours professionnel, personnel ou scolaire.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

5 place Cusino
Tél. : 01 64 66 32 53 / 01 64 66 31 99

Le PIJ est un lieu de rencontres et d'accompagnement ouvert aux jeunes Mitryens.nes âgés de 16 à 25 ans pour les aider à construire un projet qu'il soit individuel ou collectif, de loisir ou professionnel.

3 mots résument ce lieu... :

- Accompagner : en proposant, à titre d'exemple, une bourse pour passer le BAFA.
- Informer : notamment sur les différents dispositifs existants.
- Orienter : en aidant par exemple à construire un projet professionnel (SOS rentrée).

LES POINTS ACCUEIL JEUNES

Les Pajs sont des lieux réservés aux jeunes Mitryens.nes selon leur catégorie d'âges : les 11/14 ans et les 15/17 ans. Des activités ou encore des sorties y sont organisées.

- **Paj Orangerie**
  (pour les 11/ 14 ans)
  109 rue de Richelieu
  Tél. : 01 60 21 23 30
- **Paj de la Briqueterie**
  (pour les 11/14 ans)
  3 rue André Carrez
  Tél. : 01 60 21 97 24
- **Paj de la Reneuse**
  Place Nelson Mendela
- **Paj Mairie annexe**
  (pour les 15/17 ans)
  1 rue du Dauphiné
  Tél. : 01 60 21 13 37
- **Paj des Acacias**
  (pour les 15/17 ans)
  24 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 71 58 72 59
- **Paj du Bourg**
  Salle Yvette Lenglet
  Rue Henriette Kermann

LA CARTE MITRY JEUNE

Pour participer aux activités qui leurs sont consacrées, les jeunes doivent être titulaires de la carte Mitry Jeune. Pour l'obtenir, n'hésitez pas à vous rapprocher du service jeunesse.

Pièces à fournir :
- carnet de santé ;
- 2 photos d'identité ;
- 1,24 €/an ;
- carte du quotient familial ;
- carte nationale d'identité ;
- justificatif de domicile.

L'ESPACE MUSIQUE

185 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 64 67 70 32

Principalement destiné aux jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'aux associations qui travaillent à leurs côtés, l'Espace musique, créé en 2018, accueille un studio d'enregistrement, de répétition et de création musicale.

ACTIONS JEUNES

L'instance jeunesse est un lieu d'échanges et de partage où les Mitryens.nes, âgés de 16 à 25 ans, peuvent développer des projets individuels et/ou collectifs. Il est possible de l'intégrer toute l'année. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le service jeunesse. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la rubrique *Démocratie participative*.

LES DISPOSITIFS

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

Afin d'accompagner la jeunesse mitryenne et de favoriser le vivre ensemble, la Ville organise des chantiers avec la participation active des jeunes et des bailleurs sociaux. Ensemble, les volontaires doivent rénover des halls d'immeuble, embellir les lieux publics, etc. Ce projet connaît un réel succès et permet de tisser des liens positifs entre la Ville, les jeunes et les habitants.es des quartiers au sein desquels les chantiers se déroulent.

PROJET JEUNE

Le dispositif Projet Jeune contribue à la réussite des projets grâce à une aide financière allant jusqu'à 600 € lorsqu'ils sont individuels et de 600 € à 1 000 € lorsqu'ils sont collectifs.

PROCHAIN ARRÊT : VACANCES !

La Ville propose une aide au départ autonome des 16/25 ans. Dénommée Prochain arrêt : vacances !, elle consiste en l'octroi d'une bourse pouvant aller jusqu'à 200 € pour voyager en France et en Europe, ainsi qu'en une aide méthodologique pour bien préparer son départ. En échange de la bourse octroyée, chaque jeune sélectionné s'engage à partager son expérience sous la forme de son choix.

BOURSE AU PERMIS

Afin de favoriser l'accès des Mitryens.nes au permis de conduire, le conseil municipal a validé la création d'une aide financière accessible aux 18/25 ans, habitant la commune depuis au moins un an et n'ayant jamais été inscrit à cet examen. D'un montant de 600 €, cette bourse sera versée directement aux auto-écoles partenaires du territoire. Pour bénéficier de ce dispositif, un dossier de candidature doit être complété (disponible sur mitry-mory.fr). En échange, si la candidature est acceptée, chaque jeune s'engage à effectuer une action bénévole de 35h au sein des services de la Ville, en fonction de ses compétences et savoir-faire. 200 € sont versés à l'auto-école en début de parcours. Les 400 € restant sont transférés une fois l'action bénévole réalisée et l'examen théorique du permis réussi.

SOS RENTRÉE

Pour les jeunes Mitryens.nes qui connaissent des soucis d'affectation à l'occasion de la rentrée scolaire, la Ville met en place l'opération SOS Rentrée. Grâce à un accompagnement individualisé, l'objectif est de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études en tenant compte de leurs choix d'orientation. Une solution est recherchée avec les jeunes et leur famille qui sont aidés et soutenus dans le cadre de leurs démarches auprès des instances académiques. Le dispositif SOS Rentrée permet également d'impulser des actions auprès de l'Éducation nationale pour l'obtention de moyens supplémentaires et pour l'ouverture de nouvelles sections indispensables à l'accueil des jeunes sans affectation.

VERS LA RÉUSSITE SCOLAIRE

En dehors des périodes de vacances scolaires, la Ville propose aux jeunes une aide individuelle et collective pour favoriser la réussite scolaire.

Les activités éducatives périscolaires (AEPS) permettent aux élèves de faire leurs devoirs dans des lieux sécurisés et conviviaux, encadrés par des animateurs.trices compétents.

LES ASSOCIATIONS JEUNES

Le service jeunesse est disponible pour accompagner les jeunes qui le désirent dans la création, la gestion et le développement de leurs projets. La junior association est un dispositif souple qui permet à des groupes de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative.

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, ET CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

L'aménagement et le cadre de vie font le quotidien des Mitryens.nes. Aussi la municipalité a mis en place les outils d'un développement maîtrisé et équilibré.

Avec 60 % de son territoire dédié aux grandes cultures, Mitry-Mory est encore fortement marquée par son caractère rural, ce qui lui permet de jouir d'un cadre de vie et d'un environnement remarquables aux portes de Roissy et de l'agglomération parisienne. Des moyens importants sont consacrés pour entretenir le patrimoine bâti et les espaces verts, tout en modernisant la voirie.

La protection de l'environnement est un des enjeux prioritaires de la commune, c'est pourquoi les modes de déplacement doux, la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires ou encore la réintroduction de la nature en ville sont privilégiés.

ORGANISATION ET RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

Si certaines compétences anciennement dévolues à la Ville sont désormais d'intérêt communautaire, les services municipaux ont conservé de nombreuses missions.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont en charge de l'entretien des espaces publics de la commune et des bâtiments communaux.

Vous pouvez les contacter pour tous renseignements relatifs à :

- l'entretien du patrimoine bâti (écoles, bâtiments sportifs, communaux administratifs, culturels) et non bâti ;
- l'entretien de la voirie (rebouchage de trous, balayage) et l'éclairage public ;
- les travaux neufs de voirie ;
- les autorisations de voirie (occupation du domaine public) pour les dépôts de bennes sur les trottoirs, les échafaudages, etc. ;
- les autorisations pour les créations de bateaux ;
- les relations avec les concessionnaires tels que ENEDIS, GRDF, RCEEM ou encore Orange, pour le domaine public ;
- les arrêtés réglementant la circulation et le stationnement ;
- l'entretien des espaces verts (plantations, déboisements, arrachages d'arbres, etc.) et des cimetières.

SERVICES TECHNIQUES

Hôtel de ville
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 60 21 61 32

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DADD)

La DADD regroupe les services environnement, transports et déplacements, urbanisme, aménagement, économie, commerces et formation.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Hôtel de Ville
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 60 21 61 27

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, et le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Elle est compétente pour toute question relative à :

- la collecte des déchets ménagers, recyclables, verts et des encombrants ;
- la dotation en nouveaux bacs ;
- la déchetterie ;
- le contrôle de la conformité des raccordements des propriétés sur les collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales ou les demandes de branchements à l'égout ;
- le contrôle de l'assainissement autonome (fosses septiques).

- **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE**
  6 bis avenue Charles-de-Gaulle
  95700 ROISSY-EN-FRANCE
  Tél. : 01 34 29 03 06
  www.roissypaysdefrance.fr

LA PROPRETÉ

ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS RECYCLABLES ET VÉGÉTAUX

Le ramassage des bacs d'ordures ménagères, recyclables et de déchets végétaux est géré par le Sigidurs. Pour plus d'informations et pour connaître les jours de ramassage par secteur, n'hésitez pas à vous rendre sur *www.sigidurs.fr.*

- **Collecte des ordures ménagères (bacs gris) :** organisée une à deux fois par semaine selon les secteurs.
- **Collecte des déchets recyclables (bacs gris à couvercle jaune) :** organisée une fois par semaine selon les secteurs.
- **Collecte des déchets végétaux (bacs verts) :** selon le calendrier en ligne.

Retrouvez le calendrier des collectes et le Guide du tri sur *mitry-mory.fr* ou *sigidurs.fr*

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants à lieu le premier mercredi de chaque mois. Les déchets doivent être déposés sur le trottoir la veille au soir, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.

VERRE

La Ville est équipée de 47 bornes à verre.

- **Mitry-le-Neuf :**
  Mairie annexe, avenue de Londres (Cusino), carrefour rue des Iris/avenue de la Concorde, carrefour avenue Jean Jaurès/rue Romain Rolland, carrefour avenue de Verdun/avenue Franklin Roosevelt, avenue de Verdun (maison de la jeunesse), carrefour avenue du Dauphiné/boulevard de Lille, avenue de Boursières (près de la place Salvador Allende), square avenue Franklin Roosevelt, place de Pau, carrefour rue de Richelieu/rue du 14 juillet 1789, carrefour rue d'Epinal (parc Maurice Thorez), place de Melun, avenue de la Bordière (école Henri Barbusse), salle Jean Vilar, cimetière, rue Aimé Césaire, rue Bobby Sands, salle du Nid (Villette aux Aulnes), rue de Paris.

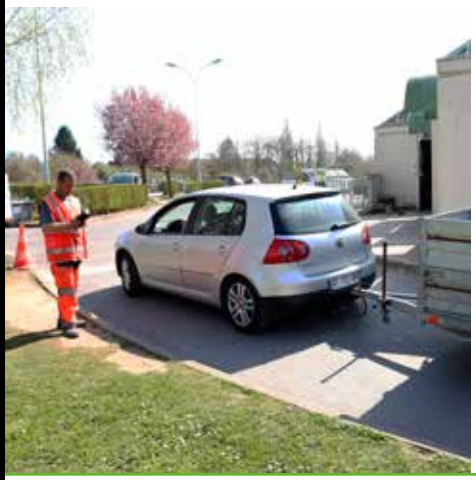

- **Le Bourg :**
  Centre technique municipal (avenue du 8 mai 1945), rue Estienne d'Orves, rue Fulbert Lenfant (maison de quartier du Bourg), rue Biesta, rue de Juilly, Chemin des Coches (Intermarché), rue André Carrez (maison de quartier de la Briqueterie).

- **Mory/Acacias :**
  avenue du 8 mai 1945 (face à Guy Môquet), rue Gérard Philippe, rue Berlioz, salle des Cheminots, carrefour rue du Moulin des Marais/rue des Rosiers, carrefour avenue Pablo Picasso/rue Marie Laurencin, carrefour rue Gauguin/rue Gentileschi, carrefour avenue Pablo Picasso/rue Claude Monet.

DÉCHETTERIE

Les particuliers domiciliés sur le territoire du Sigidurs (Syndicat de traitement des Ordures Ménagères) peuvent venir déposer gratuitement à la déchetterie (dans la limite de 4m³ par jour et de 18m³ par an) les déchets qui ne trouvent pas de place dans les poubelles comme les déchets verts en grand volume, le bois, les gravats, les ferrailles, les encombrants, les batteries, les huiles moteur, etc. À chaque visite en déchetterie, vous devez être muni d'une carte d'accès délivrée par le Sigidurs. Vous pouvez créer votre carte en ligne à l'adresse suivant : *https://www.sigidurs.fr/carte-decheterie-bglsdm/.* L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

DÉCHETTERIE

Rue Fernand Forest
Zone industrielle de Mitry-Compans
77290 MITRY-MORY
Tél. : 01 64 27 95 19

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre
- Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Samedi, de 9h à 18h30
- Dimanche, de 9h à 13h

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars
• Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Samedi, de 9h à 17h
• Dimanche de 9h à 13h

Fermetures annuelles :
1er mai / 1er novembre / 25 décembre / 1er janvier

- **SIGIDURS**
1 rue des Tissonvilliers
95520 SARCELLES
Tél. : 0 800 735 736

Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
www.sigidurs.fr

BRÛLAGE DES DÉCHETS
Le brûlage à l'air libre des déchets (y compris des déchets verts) est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental et par l'arrêté municipal n°2014/657.

DIVERS

- **Piles**

Les piles ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers ou avec les déchets recyclables. Elles peuvent être déposées chez certains commerçants, dans les bâtiments communaux, maisons de quartiers et en déchetterie. Certaines écoles participent également à cette collecte. Cependant, seuls les élèves et le personnel de ces écoles y ont accès.

- **Cartouches d'imprimante**

Les cartouches ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers ou recyclables. Elles peuvent être recyclées et doivent pour cela faire l'objet d'une autre collecte. Vous pouvez les déposer chez certains distributeurs.

- **Déchets amiantés**

Les déchets amiantés (plaques de fibre ciment) doivent être manipulés avec précaution (port de masque, de gants, stockage dans des sacs hermétiques) et éliminés dans des centres agréés.

En aucun cas ils ne peuvent être mis dans les ordures ménagères ni les encombrants.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Véolia au 01 60 27 08 22.

L'ENVIRONNEMENT

- **SERVICE ENVIRONNEMENT (DADD)**
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 60 21 61 27

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LE BRUIT

- **Les tapages nocturnes et diurnes**

Nul n'a le droit de faire du bruit, que ce soit de jour comme de nuit. L'arrêté préfectoral du 23 septembre 2019 stipule en son article 4 : « *Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :*
- *Les jours ouvrés de 8h à 12h et de 14h à 20h.*
- *Les samedis de 9h à 12h et de 14 h à 19h.*
- *Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.* »

- **L'aéroport Paris-Charles de Gaulle**

En raison de la proximité de l'aéroport, des aides à l'insonorisation sont possibles selon l'emplacement et la date de construction de votre logement. Pour cela, votre logement doit se situer dans l'une des trois zones du Plan de Gêne Sonore (PGS). Vous pouvez vérifier si votre logement est dans le PGS en consultant le site *www.aideinsono.fr.*
Toutes demandes d'information pour constituer un dossier d'aide à l'insonorisation se font par téléphone auprès du pôle d'aide aux riverains de la direction de l'environnement et du développement durable d'ADP en composant le 0805 38 36 88 (service et appel gratuit) ou via le site interne « aide à l'insonorisation » du groupe ADP *www.aideinsono.fr.*

LES ANIMAUX

- **Animaux errants**

Les animaux ne peuvent en aucun cas errer sur la voie publique et doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Les animaux errants trouvés seront conduits à la fourrière.

Si vous êtes confrontés à la présence de chats libres, il est possible de procéder à leur capture à l'aide de cage trappe. Les chats capturés sont alors auscultés par un vétérinaire puis stérilisés, pucés et vaccinés. Après leur convalescence, ils sont relâchés sur le lieu de la capture. Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez prendre contact avec le service environnement.

Les cadavres d'animaux présents sur la voie publique doivent être signalés. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service environnement au 01 60 21 61 27.

- **Animaux considérés comme dangereux**

Les chiens d'attaque et de défense doivent être déclarés en mairie. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service sécurité et prévention au 01 71 58 72 58.

Si votre chien a mordu ou griffé une personne, vous devez vous rendre immédiatement chez votre vétérinaire pour le faire évaluer et faire procéder aux trois visites sanitaires obligatoires. Votre vétérinaire doit faire suivre le cerfa 50-4141 au service environnement de la Ville.

- **Lutte contre les frelons asiatiques**

Notre territoire, comme de nombreux autres en France, est confronté à une hausse importante de la présence de frelons asiatiques. Pour essayer de contenir l'essor de cette espèce invasive, la municipalité a décidé d'aider financièrement les particuliers à détruire les nids de frelons asiatiques découverts sur leurs propriétés. Cette aide, d'un montant maximum de 110 €, sera versée aux propriétaires concernés, qui devront obligatoirement faire intervenir un professionnel agréé par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Frelon) d'Île-de-France. Pour percevoir ce soutien financier, ils devront remplir un dossier téléchargeable sur *mitry-mory.fr* et également disponible auprès du service environnement.

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- **France Nature Environnement Seine-et-Marne**
  www.environnement77.fr

- **Association de Défense de l'Environnement de Claye-Souilly et ses alentours (ADENCA)**
  adenca.over-blog.com

LES ESPACES VERTS

35 hectares d'espaces verts offrent aux Mitryens.nes un agréable cadre de vie aux portes de Paris. L'entretien et le fleurissement de ces espaces, ainsi que des cimetières, sont effectués par le service des espaces verts.

Soumise, comme les autres collectivités, à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, la Ville a pris les devants en déployant des techniques de désherbage plus vertueuses mais aussi plus chronophages. Aussi, afin de maintenir un niveau d'entretien de qualité, un prestataire intervient désormais en complément des actions du service communal.

DISTRIBUTION DE COMPOST
Plusieurs fois par an, notamment à l'occasion du Forum des associations et du service public de septembre et du vide-greniers de printemps de Mitry-le-Neuf, la Ville organise des distributions gratuites de compost. N'hésitez pas à en profiter !

De nouvelles pratiques ont été adoptées pour permettre, notamment, des économies d'eau. Ainsi, un vaste programme de paillage est désormais mis en œuvre pendant l'hiver, permettant de limiter la pousse des herbes indésirables, de maintenir l'humidité au sol et d'améliorer l'esthétique des massifs. De même, l'arrosage est limité en laissant l'herbe pousser aux pieds de certains arbres pour que la fraîcheur y demeure. Un

Découvrez la vidéo
La Ville au service de la nature
sur YouTube Mitry-Mory Officiel

autre mode de gestion des espaces verts est également mis en place sur deux terrains, l'un au quartier de la Reneuse et l'autre à la Briqueterie : l'écopâturage. Ici, ce sont chèvres et moutons qui font office de tondeuses.

Une démarche qui passe aussi par l'acceptation de voir la nature réinvestir la ville.

UN BOIS REMARQUABLE
Le bois du Moulin des Marais, accessible depuis la route de Claye (quartier des Acacias), est un bois remarquable de 280 hectares au fond du vallon de la Reneuse ; le plus vaste marécage de notre région. Géré par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, ses sentiers et aménagements en font un idéal lieu de balade. N'hésitez pas à venir le découvrir ou redécouvrir.

LES JARDINS FAMILIAUX

35 parcelles de 100 ou 200 m² sont localisées en bordure de la ville, au Bourg. 26 d'entre elles sont situées Chemin Patinotte (chemin du Tour de Ville) et 9 rue Camille Lemoine. Elles sont louées à l'année.

N'hésitez pas à contacter la Ville pour toute demande d'information au 01 60 21 61 32.

L'URBANISME

Le service urbanisme s'occupe des autorisations du droit des sols et du foncier. Il est à votre disposition pour vous apporter les informations que vous souhaitez sur :

- les autorisations de travaux (délais, pièces à fournir, etc.) ;
- le cadastre, les parcelles, les alignements ;
- les certificats d'urbanisme, de numérotage ;
- le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régit les règles d'urbanisme sur la ville.

SERVICE URBANISME (DADD)
Hôtel de Ville
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 60 21 61 27

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tous travaux ou changements d'affectation de locaux effectués sur une propriété doivent faire l'objet d'une autorisation auprès du service urbanisme avant la réalisation. Il est formellement interdit d'engager des travaux sans demande d'autorisation.

Pour les travaux intérieurs, il est préférable de vous renseigner au préalable pour savoir s'ils relèvent ou non d'une autorisation.

De façon générale, il vous appartient de vous informer sur la procédure à suivre pour obtenir une autorisation en bonne et due forme.

Avant de déposer vos demandes d'autorisation de construire, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès du service urbanisme au 01 60 21 61 27.

LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Elles doivent être effectuées avant le début des travaux.

Il en existe quatre :

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable de travaux
- Permis d'aménager

Les déclarations préalables sont obligatoires si :

- vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment (changement de portes ou fenêtres par d'autres modèles, percement de nouveaux accès ou fenêtres, pose de velux, ravalement avec changement de couleur, etc.) ;
- vos travaux créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Au-delà, il vous faudra demander un permis de construire. Dans certains cas, le seuil de 20 m² peut néanmoins être porté à 40 m². Pour connaître les cas concernés, vous pouvez prendre contact auprès du service urbanisme ;
- vous effectuez un changement de destination d'un local (exemple : transformation d'un local commercial en habitation) ;
- vous édifiez ou souhaitez modifier vos clôtures.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU a fait l'objet d'une révision approuvée par délibération du conseil municipal du 25 septembre 2018.

Retrouvez tous les documents sur *mitry-mory.fr*

LES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Mitry-Mory bénéficie de nombreuses infrastructures de transport qui occupent une part non négligeable de son territoire mais qui procurent une capacité de déplacement facilitée et accrue. Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez prendre contact avec le service transports et déplacements.

- **SERVICE TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (DADD)**
  Hôtel de Ville
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 61 27

RÉSEAUX FERRÉS

La commune compte deux gares :

- la gare de Mitry / Claye desservie par la ligne B du RER (terminus) et la ligne K du Transilien (Paris Gare du Nord-Crépy-en-Valois) ;
- la gare de Villeparisis / Mitry-le-Neuf desservie par la ligne B du RER.

- **Le TGV**

La gare de l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle est située au sein du terminal 2 de l'aéroport.

Vous pouvez vous y rendre :

- en voiture ;
- en bus : grâce à la ligne 24 et Filéo qui vous déposent à Roissypole. Il vous reste ensuite à effectuer une station de RER pour atteindre la gare TGV.

Pour obtenir plus d'informations sur la gare TGV, vous pouvez appeler le 36 35 de 7h à 22h (0.34€/min hors surcoût éventuel de votre opérateur) ou vous rendre sur *www.gares-sncf.com.*

Pour effectuer une réservation, appelez le 3635 ou effectuez la en ligne sur *www.voyage-sncf.com.*

Les bus

Les horaires et plans des lignes de bus sont disponibles auprès des accueils publics et sur *mitry-mory.fr.*

Vous pouvez contacter le transporteur pour obtenir des informations sur :
- le plan de réseau des lignes de bus CIF ;
- les horaires et plans des lignes desservant la ville ;
- des informations sur les transports scolaires (horaires, cartes imagin'R, etc.).

KEOLIS CIF
47 avenue Marcel Paul
ZI Charles de Gaulle
93390 TREMBLAY-EN-FRANCE
Tél. : 01 48 62 38 33
www.keolis-cif.com

Transdev
Lignes desservant principalement Claye-Souilly, Gressy, Messy, Charny, Villeroy, Meaux, etc.
3 rue de Messy
77410 CHARNY
Tél. : 01.60.01.93.38
www.transdev-idf.com

La ligne Filéo
Filéo est une ligne de transport à la demande, réservée aux salariés de la plateforme aéroportuaire. Elle permet de rejoindre Roissy-Charles de Gaulle depuis Mitry-Mory aux horaires où les lignes 23 et 24 ne fonctionnent pas, et ce 365 j/an. Il vous faut réserver votre course au préalable.

Pour cela, rien de plus simple, appelez Filéo ou réservez directement sur internet ou sur l'application mobile:
Tél. : 01 743 7 24 77 (appel non surtaxé)
www.fileo.com

Imagine'R

La commune cofinance avec la communauté d'agglomération et le département la carte Imagine'R pour les collégiens.nes.

Seuls les frais de dossier restent à la charge des familles.

Une aide est également octroyée aux lycéens.nes et étudiants.es par la communauté d'agglomération.

Pass Navigo
Le pass à tarif unique est entré en vigueur et permet de voyager librement dans l'ensemble des transports en commun franciliens, à l'exception d'Orlyval, Orlybus et Roissybus, tous les jours de l'année.

LES TAXIS
Vous trouverez ci-dessous les sociétés de taxis installées à Mitry-Mory.

- **ALLO TAXI THIERRY**
  Tél.: 06 07 58 50 23
- **AZUR TAXI**
  Tél.: 06 07 77 95 49
- **TAXI PATRICK**
  Tél. : 06 07 53 53 93
- **TAXI ZAKARIA CHERAKA**
  Tél. : 06 51 41 82 57

À PLUS DANS LE BUS
Plusieurs fois par an, la Ville organise des semaines de transport gratuit pour se déplacer de manière écologique et économique à Mitry-Mory.
Ces opérations sont valables sur les lignes de bus 3, 16, 23, 24 et 71 sur présentation d'une contremarque au chauffeur (à venir récupérer auprès de vos accueils publics).
N'hésitez plus, prenez le bus et laissez votre voiture au garage !

SOLIDARITÉ

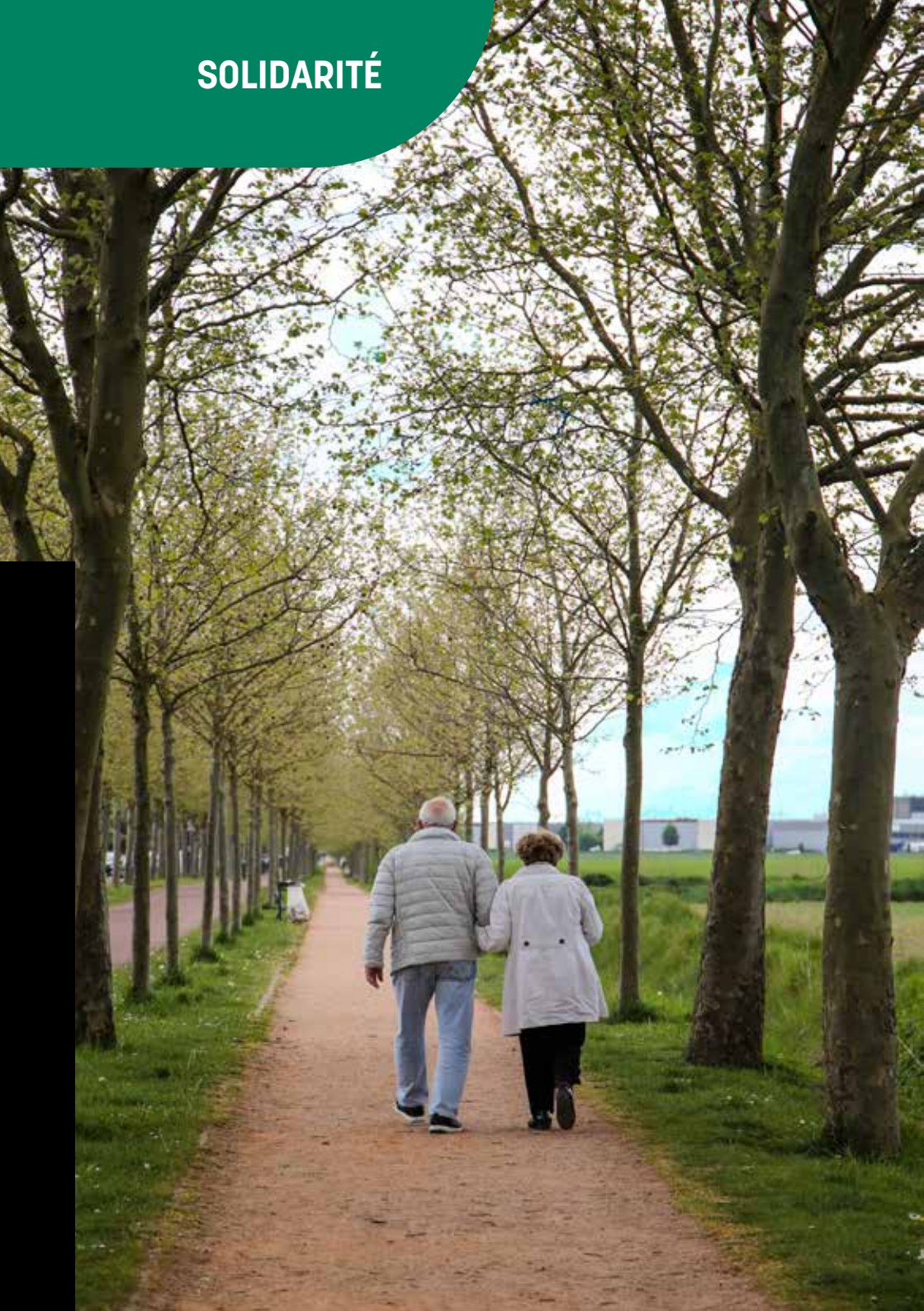

SOLIDARITÉ

L'Espace solidarité réunit, dans un même lieu, le CCAS et les services social, seniors, logement, habitat, éducation à la santé et handicap afin de répondre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions aux demandes et aux besoins des Mitryens.nes. Depuis 2019, la ville s'est également dotée d'un Centre Municipal de Santé.

- **ESPACE SOLIDARITÉ**
  20 rue Biesta
  Tél. : 01 60 21 60 08

  Le lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi, de 14h à 19h

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est un établissement public géré par un conseil d'administration dont le maire est le président de droit. Il possède un budget indépendant et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS développe différentes activités ou encore des missions légales comme l'instruction administrative des demandes d'actions sociales (CMU, APA, etc.), la transmission des demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (obligations alimentaires, prise en charge des frais d'hébergement de personnes âgées/handicapées, demande de cartes de transport, etc.). Il délivre également les élections de domicile pour les personnes sans résidence stable et exerce des missions facultatives telles que l'aide financière (le paiement de factures de fluide par exemple), l'aide alimentaire (remise de chèque d'accompagnement personnalisé) ou les actions en direction des personnes âgées (portage de repas, téléalarme, mise à disposition de logements adaptés).

LE SERVICE SOCIAL

Le service social met en œuvre des actions sociales et solidaires en faveur des Mitryens.nes. Des travailleurs sociaux vous accueillent lors de permanences et vous orientent en cas de difficultés, même ponctuelles.

Il vous propose les services publics suivants :

- accueil, écoute, conseils, orientation et accompagnement ;
- aide administrative (aide pour remplir les documents administratifs divers, ouverture de droit, problème avec la CAF, etc.) ;
- demande d'aides sociales pour l'hébergement des personnes handicapées ;
- domiciliation au Centre Communal d'Action Sociale pour les personnes sans domicile fixe, n'ayant pas d'adresse où recevoir leur courrier (nécessité de présenter un lien avec la ville de Mitry-Mory) ;
- demandes d'aides alimentaires ;
- demandes d'aides financières (aides au paiement des factures) ;
- accompagnement social des familles en difficultés et/ou en situation d'impayés de loyer et/ou de surendettement ;
- prévention des expulsions locatives (médiation avec les bailleurs sociaux et privés) ;
- accompagnement des personnes en situation de surendettement (aide à la constitution du dossier, au suivi du dossier et à la gestion budgétaire) ;
- accompagnement des personnes en situation de rupture d'hébergement et aide à la recherche de solution ;
- accompagnement, conseils et soutien concernant les mesures de protection juridique (tutelle, curatelle, etc.).

Pour les familles mitryennes rencontrant des difficultés financières et sur demande d'un travailleur social, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), peut, après étude de la situation, accorder des aides financières ponctuelles.

Par ailleurs, plusieurs actions sont mises en place pour venir en aide aux familles :

- le microcrédit personnel : il permet aux familles non éligibles à un crédit classique de pouvoir en bénéficier en fonction de leur projet ;
- les actions collectives de prévention :à ce titre, le service social accompagne les Mitryens.nes sur la question de la précarité énergétique, par exemple ;
- le Noël de la solidarité : pour les enfants dont un des deux parents est demandeur.euses d'emploi et/ou en situation de handicap, la Ville organise une matinée festive au cours de laquelle les enfants reçoivent un cadeau et assistent à un spectacle.

À VOTRE SERVICE

Deux permanences sociales ont lieu le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 14h à 19h. Sur demande, les travailleurs.euses sociaux peuvent se déplacer à domicile.

ADRESSES UTILES

- **Maison Départementale des Solidarités (MDS)**
  1 avenue du Dauphiné
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 29 36
- **CAF**
  97 boulevard du Segrais
  77185 LOGNES
  Tél. : 08 10 25 77 10
- **SOS Femmes**
  13 rue Georges Courteline
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 60 09 27 99
- **Secours Catholique**
  43 rue de Ruzé
  77270 VILLEPARISIS
  Tél. : 06 78 33 46 26
- **Secours Populaire Français**
  2 place Cusino
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 26 01
- **Restaurants du cœur**
  9 ruelle de la Place
  77270 VILLEPARISIS
  Tél. : 01 64 67 85 27
- **Rebond 77 (association d'aide aux familles surendettées)**
  Permanence à l'Espace solidarité sur rendez-vous.
- **Urgence sans-abris**
  Tél. : 115
- **Mitry Charity**
  81 bis Rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
- **Westwood**
  11 rue d'Estienne d'Orves
  Tél. : 06 41 12 61 40
  Mail : westwoodcorporation@outlook.fr

LE SERVICE[S] SENIORS

Le service[s] seniors accompagne les anciens au quotidien pour garantir leur bien-être.

L'ACCUEIL DES SENIORS

Deux permanences sans rendez-vous ont lieu le mardi, de 8h30 à 12h et le jeudi, de 14h à 19h à l'Espace solidarité.

Une permanence est proposée le mercredi, de 8h30 à 12h à la Mairie annexe.

Un accueil sur rendez-vous peut également être effectué à la demande, soit à domicile, soit en Mairie annexe.

MAINTIEN À DOMICILE

Le service[s] seniors propose un ensemble de services qui permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

- L'aide à domicile peut s'étendre d'une heure par semaine à plusieurs heures par jour. Les aides à domicile sont recrutées par le CCAS et apportent une aide matérielle ainsi qu'un soutien moral dans la gestion du quotidien. Le coût de la prestation peut être pris en charge totalement ou partiellement par les organismes de retraites, mutuelle, APA, etc.
- La téléassistance, en partenariat avec Mondial Assistance, offre une liaison 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec des professionnels. Ils sont à votre écoute pour les petits ou gros problèmes de la vie quotidienne ou tout simplement pour un brin de causette. En cas de besoin, Mondial Assistance alerte immédiatement vos proches et les services d'urgence.

La téléassistance vous garantie la tranquillité d'un maintien à domicile en toute sécurité.

- Le portage des repas à domicile : les repas du midi et/ou et du soir (selon les choix) sont livrés au domicile des personnes qui le souhaitent. La livraison s'effectue du lundi au vendredi. Les bénéficiaires peuvent choisir des repas du lundi au vendredi ou du lundi au dimanche. Le tarif est calculé en fonction des ressources.
- L'accompagnement personnalisé pour les courses et les rendez-vous (médicaux, etc.) : deux agents de convivialité accompagnent gratuitement les personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements.
- Les repas au restaurant municipal permettent aux personnes seules, inscrites auprès du service, de partager un repas en toute convivialité. Ces repas ont lieu le lundi et le mercredi, au restaurant du personnel communal, et sont suivis d'un après-midi de loisirs à la maison de quartier du Bourg.
- Les colis de Noël : la municipalité remet à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans inscrites auprès du service, un colis ainsi que des chèques solidarité. Ces derniers sont sous conditions de ressources.
- Les colis pour les personnes de plus de 90 ans : à l'occasion de la semaine communale des personnes âgées, les élus remettent, à domicile, un colis aux personnes âgées de plus de 90 ans.

Le service[s] seniors vous accompagne également dans la constitution des dossiers de cartes de transport (forfaits améthyste 4/5) ou encore sur la constitution des dossiers d'aide sociale à l'hébergement pour les personnes de plus de 60 ans.

DES ATELIERS DE PRÉVENTION

Des ateliers de prévention sont organisés, en partenariat avec Prévention Retraite Île-de-France (PRIF), sur différentes thématiques parmi lesquelles la mémoire, le bien-être et la prévention des chutes.

La Ville propose également une prestation d'animation stimulante à domicile. Celle-ci permet de développer des projets d'animation personnalisés en fonction des besoins et des envies de la personne et de sa famille.

ADRESSES UTILES

- **Assurance retraite**
  Tél. : 39 60

- **Service d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)**
  Maison Départementale des Solidarités
  Avenue du Dauphiné
  77290 MITRY-LE-NEUF
  Tél. : 01 60 21 64 81

- **Pôle Autonomie de Meaux**
  47 avenue du Président Salvador Allende
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 81 17 00 10

Retrouvez les informations relatives aux loisirs et sorties des seniors p.96.

LE LOGEMENT ET L'HABITAT

La volonté municipale est de promouvoir la mixité de l'habitat et de mettre en œuvre une politique tendant à répondre aux besoins des habitants.es. Ainsi, elle développe à la fois le parc de logements locatifs sociaux et intermédiaires ainsi que l'accession à la propriété, tout en assurant un développement maîtrisé du territoire.

Pour rappel, le droit au logement est un droit constitutionnel, un droit qui, s'il n'est pas respecté, peut conduire l'État à être jugé et condamné.

Le service logement et habitat accueille et informe les demandeurs.euses de logement de la demande à l'attribution.

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL

Le logement social est réglementé par le Code de la Construction et de l'Habitat (CCH) et attribué sous certaines conditions, notamment de ressources (articles L 441-1 et suivants ainsi que les articles R 441-1 et suivants). De plus, l'affectation des logements n'est pas directement gérée par la Ville. Elle répond à des règles d'attribution précises avec des commissions qui statuent en fonction des différents contingents, comme suit :

- 50 % pour l'ensemble des collecteurs de l'action logement (ex 1% patronal) ;
- 30 % pour la Préfecture ;
- 20 % pour la Ville.

En fonction des vacances de logements, le bailleur contacte le réservataire qui lui propose trois candidatures. Les candidats.es doivent alors transmettre au service logement de la ville les pièces justificatives qui leur auront été préalablement demandées. Le dossier mis à jour est instruit par le bailleur avant de passer devant la commission d'attribution qui décide seule de l'octroi ou non d'un logement. Le bailleur informe ensuite les candidats.es du résultat.

Les candidatures sont sélectionnées sur la base du formulaire déclaratif rempli lors de l'inscription au numéro unique. Les critères étudiés sont l'ancienneté, la composition de la famille et les ressources du foyer.

Elles doivent correspondre au classement du logement établi, au moment de sa construction, sur la base de la nature des subventions versées par l'État.

Depuis le 1er janvier 2018, la Ville a mis en place un système de cotation des demandes de logement.

Une grille de cotation a été établie et chaque dossier de logement s'est vu attribué un nombre de points.

Cette cotation a pour objectif d'aider à la prise de décision pour choisir les 3 dossiers qui seront proposés à la commission d'attribution du bailleur social.

La mise en place de ce dispositif s'est accompagnée de la création d'un comité de citoyens.nes pour la transparence des attributions de logement (Cocital) où le comité citoyen de cotation rapporte anonymement, une fois par an, aux demandeurs le résultat des attributions sur les 12 derniers mois.

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL

La demande de logement est aujourd'hui valable sur la région Île-de-France et non plus uniquement sur la Seine-et-Marne.

Un nouveau dispositif est entré en vigueur en 2011 sous forme d'un formulaire unique avec l'attribution d'un numéro régional de demandeur de logement social, à renouveler chaque année.

Vous pouvez enregistrer vous-même votre demande de logement par internet et obtenir votre attestation unique au numéro régional sur : *www.demande-logement-social.gouv.fr.*

Vous pouvez également retirer ce formulaire à l'Espace solidarité et le retourner, dûment complété et accompagné d'une pièce d'identité valable, au service enregistreur (mairie ou bailleur pour enregistrement).

LE PARC LOCATIF SOCIAL À MITRY-MORY

Il comporte 1922 logements répartis entre 7 bailleurs différents, soit 26,7 % de logements sociaux.

- **La Semmy**
  - Résidence Cusino : 141 logements
  - Résidence les Blés d'Or : 56 logements
  - Résidence les Marelles : 87 logements
  - Résidence Le Clos de l'Etang : 19 logements
  - Résidence l'Orme aux Bergers : 32 logements
  - Résidence du Parc : 32 logements
  - Résidence Le Tulipier : 16 logements
  - Résidence l'Orme Saint Pierre : 25 logements
  - Résidence Le Moulin des Marais : 54 logements
  - Résidence des Fables : 18 logements
- **Habitat 77**
  - Parc Corbrion : 191 logements
  - Parc Corbrion, rue de Villeparisis : 65 logements
  - Boulevard d'Arras : 36 logements
  - Guy Moquet : 88 logements
  - Orangerie : 67 logements
  - Rue du 8 mai 1945 : 54 logements
- **1001 vies habitat**
  - La Fringale : 156 logements
  - La Paix : 19 logements
- **Trois Moulins Habitat**
  - Briqueterie : 264 logements
  - Jean Moulin : 30 logements

- La Vallée : 40 logements
- Zac des Acacias : 55 logements

ICF La Sablière
- Cité des Cheminots : 190 logements

France Habitation
- Zac des Acacias : 117 logements

Opac de l'Oise
- Zac des Acacias : 87 logements

LES AIDES AU LOGEMENT

Pour l'APL, l'Allocation logement et la prime de déménagement, vous pouvez vous adresser à la Caisse d'Allocations Familiales.

21 avenue du Général Leclerc
77010 MELUN
Tél. : 0810 25 77 10

Des prêts et des subventions sont proposés par divers organismes : conseil départemental, Caisse nationale de retraite, Caisse complémentaire et autres organismes, pour favoriser l'amélioration de l'habitat.

LES AMICALES DES LOCATAIRES CNL

- **Le Clos de l'Etang**
  Contact : Boucif Abbas
  35/37 rue de Paris
- **La Fringale**
  Contact : Annabelle Patriarca
  1 allée de la Paix
- **Parc Corbrion**
  Contact : Bernard Berthonneau
  18 rue de Villeparisis
- **Acacias**
  Contact : Mohamed Ouaniche
  25 avenue Pablo Picasso
- **Les blés d'or**
  Contact : Jean-Marie Lepasteur
  1 place Nelson Mandela
- **CNL Collectif de Mitry-Mory**
  Contact : Bernard Berthonneau
  18 rue de Villeparisis

CONTRÔLE DE SALUBRITÉ

Si vous rencontrez des problèmes de salubrité et/ou de sécurité dans votre logement, vous pouvez contacter le service environnement au 01 60 21 61 27 pour qu'une visite de votre logement soit réalisée.

PERMIS DE LOUER

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a décidé de mettre en place le dispositif d'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer ».

La ville de Mitry-Mory s'est engagée dans ce nouveau mécanisme de contrôle du parc locatif afin de lutter contre la multiplication des logements insalubres et des marchands de sommeil.

Sont concernés tous les logements du parc locatif privé :

- compris dans les périmètres définis (retrouvez les zonages sur *www.mitry-mory.fr) ;*

- faisant l'objet d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire ;
- meublés ou non-meublés, à titre de résidence principale.

Pour déposer votre demande, vous devez transmettre le formulaire (disponible sur *mitry-mory.fr*) dûment complété, accompagné de son dossier de diagnostic technique (électricité, gaz, performance énergétique, exposition au plomb et à l'amiante, risques naturels ou technologiques), établi par un diagnostiqueur.

Vous pouvez déposer votre dossier complet au pôle accueil de la direction de l'aménagement et du développement durable, en mairie centrale (11/13 rue Paul Vaillant-Couturier), sur le courriel *permis-delouer@mitry-mory.net* ou au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France à Roissy-en-France (6bis avenue Charles de Gaulle, 95700 ROISSY-EN-FRANCE).

Cette déclaration doit être renouvelée à chaque mise en location avec un nouveau locataire.

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

4/8 place Nelson Mandela
Tél. : 01 71 58 71 57
www.doctolib.fr

Le Centre Municipal de Santé est conventionné secteur 1 et pratique le tiers-payant. Le tiers-payant intégral est quant à lui en cours de déploiement, il est d'ores et déjà effectif pour les consultations sage-femme et de pédiatrie.

Les praticiens.nes du CMS sont :

- Tristan Köll, médecin généraliste et coordinateur médial du CMS. Ses jours de présence sont lundi, mardi, mercredi, jeudi et un samedi sur 3.
- Fabrice Paton, médecin généraliste. Ses jours de présence sont lundi, mardi, jeudi, vendredi et un samedi sur 3.
- Patricia Bahindwa-Bahane, pédiatre. Ses jours de présence sont lundi, mardi, jeudi, vendredi et un samedi sur 3.
- Sara Dzah, sage-femme qui pratique des consultations de gynécologie, les suivis de grossesse, les IVG et les échographies. Ses jours de présence sont lundi, mardi, jeudi, vendredi et tous les samedis.
- Malika Gouné, sage-femme qui pratique les cours de préparation à l'accouchement et la rééducation du périnée. Elle exercera au CMS les mercredis.

Un 3e médecin généraliste rejoindra le CMS en septembre 2021.

La prise de rendez-vous se fait par Doctolib ou par téléphone au 01 71 58 71 57.

Des consultations dites « sans rendez-vous » ont lieu tous les jours. Elles se réservent par téléphone uniquement le matin même à 9h (9h30 les mercredis) pour des créneaux en fin de journée.

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ET HANDICAP

Dans un contexte où les inégalités de santé tendent à s'aggraver, Mitry-Mory s'est fixée comme priorité de contribuer à réduire les écarts de santé en favorisant la prévention et l'éducation pour la santé.

Aussi, la Ville propose la mise en œuvre d'actions :

- deprévention,d'information,de sensibilisation et d'éducation à la santé ;
- de lutte contre les addictions ;
- de développement de l'accès aux droits.

ACTIONS ENGAGÉES OU À VENIR

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES

- Journée d'information et de dépistage anonyme et gratuit du VIH/Sida, hépatites B et C, syphillis, chlamydiae.
- Forum santé et bien-être, en direction de toutes et tous.
- Soirée de solidarité contre le Sida, en direction de la jeunesse, en partenariat avec Aides.

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ INFANTILE

Action en direction des enfants des accueils périscolaires maternels et primaires et des enfants qui fréquentent l'ÉMIS.

PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Actions d'information et de sensibilisation aux risques liés à l'alcool et aux drogues.

HANDICAP ET MOBILITÉ RÉDUITE

- Création de la Commission Communale d'Accessibilité (pour en savoir plus, voir la rubrique *Démocratie participative*).
- Mise en œuvre de la charte Bien vivre ensemble, accessibilité et vie citoyenne.
- Journée Adapt'Athlon.

PROMOTION DES CAMPAGNES DE SANTÉ PUBLIQUE

- **Semaine de la vaccination :** en avril, ½ journée de vaccination gratuite ouverte au public dès l'âge de 6 ans, à l'Espace solidarité.
- **Octobre Rose :** dépistage du cancer du sein.
- **Dispositif CPAM 77 :** Sophia prévention du diabète, Mt'Dents, bilan de santé, etc.
- **Plan canicule**
- **Mois sans tabac**
- **Don du sang :** 4 collectes sont réalisées chaque années à Mitry-Mory. La ville met à disposition de l'EFS des locaux pour les organiser.

LA VILLE OBTIENT LE LABEL COMMUNE DONNEUR

En 2021, la Ville a obtenu le label Commune donneur de l' Établissement Français du Sang d'Île-de-France (ESF) et du Comité régional fédéré pour le don de sang bénévole de la région Île-de-France. Les cœurs collecte, qui récompense l'optimisation de la visibilité, du confort et de l'accès des collectes de sang dans la collectivité, et communication, qui félicite la pédagogie et l'information mise à disposition des citoyens.nes, ont ainsi été obtenus.

LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES À L'ESPACE SOLIDARITÉ

Outre les services municipaux, l'Espace solidarité regroupe des permanences juridiques, médicales et sociales qui sont organisées sur la ville par les partenaires.

Ce regroupement de la vie associative a permis une meilleure lisibilité des actions entreprises à Mitry-Mory.

De même, les associations se sont vues offrir de meilleures conditions d'accueil et d'organisation.

Enfin, le regroupement de services administratifs, de partenaires associatifs et institutionnels permet de développer un réel travail en transversalité.

CONSEIL JURIDIQUE

- **Avocat conseil**
  Cette permanence est réalisée par un avocat du Palais de Justice de Meaux.
  La permanence a lieu le premier mercredi de chaque mois, de 17h à 19h, sur rendez-vous au 01 60 21 60 08.

MÉDIATION JUDICIAIRE

- **SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)**
  Cette permanence a pour objet la lutte contre la récidive et la réinsertion sociale et professionnelle des détenus.
  Permanence sur rendez-vous au 01 74 81 01 83.

- **AVIMEJ (Association d'Aide aux Victimes et de Médiation Judiciaire)**
  Cette permanence est réalisée par un juriste qui dispense des conseils en termes de :
  - droit des personnes (mariage, divorce, garde d'enfants, autorité parentale, pensions alimentaires, etc.) ;
  - droit du travail contrat de travail, licenciement, congés) ;
  - droit des biens (succession, dettes, propriété) ;
  - droit de la consommation.

  La permanence a lieu les 1er et 3e mardis et les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 13h30 à 17h, sur rendez-vous au 01 60 21 60 08.

DROIT DES PERSONNES

- **ADIL 77 (Association Départementale d'Information sur le Logement)**
  La permanence de l'ADIL 77, tenue par une juriste, offre une information complète sur les problèmes d'ordre juridique, financier ou fiscal liés au logement.
  La permanence a lieu le 3e jeudi de chaque mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous au 01 60 21 60 08.

- **SAE (Service d'Action Éducative)**
  Cette permanence a pour objet le suivi des mesures éducatives en milieu ouvert (AEMO), les réparations pénales, les enquêtes sociales et les investigations d'orientation éducative.
  La permanence a lieu sur rendez-vous au 01 60 23 15 05.

- **Habitat éducatif (établissement Guillaume Briconnet)**
  Permanence en lien avec le centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
  La permanence a lieu sur rendez-vous au 01 60 09 42 52.

- **Cap emploi (accueil et conseil en insertion professionnelle et handicap)**
  Cette permanence est destinée aux travailleurs handicapés en recherche d'emploi.
  La permanence a lieu le mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 01 60 06 04 11.

- **Secours catholique**
  Cette permanence a pour but d'écouter et d'accompagner les personnes en difficultés.
  La permanence a lieu les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 16h à 17h30, sans rendez-vous.

- **Rebond 77 (association d'aide aux familles surendettées)**
  Cette permanence a pour objet l'information et l'aide dans l'instruction des dossiers de surendettement.
  La permanence a lieu les vendredis des semaines paires, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 01 60 21 60 08.

- **ARGILE (établissement BAIL)**
  Point info logement pour les personnes qui rencontrent des difficultés sociales d'hébergement ou de logement.
  La permanence a lieu sur rendez-vous au 01 60 21 60 08.

SANTÉ

- **CSAPA – ANPAA 77 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)**
  Cette permanence, réalisée par un médecin et une visiteuse sociale, a pour objet l'écoute, l'accompagnement et la prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes rencontrant des difficultés face à la dépendance à certains produits (alcool, tabac, etc.).
  La permanence a lieu tous les mardis, de 14h à 19h, sur rendez-vous au 01 60 03 83 21.

- **Centre hospitalier de Meaux**
  Cette permanence a pour objet la vaccination, dans le cadre de la lutte antituberculeuse, pour les enfants de plus de 6 ans et adultes munis de carnet de vaccination.
  Les vaccins sont effectués par des infirmières et un médecin de l'hôpital de Meaux.
  La permanence a lieu le 2e mercredi du mois, de 14h à 16h, sans rendez-vous.

- **PMI (Protection Maternelle et Infantile)**
  Cette permanence, dont la consultation est réalisée par un pédiatre, a pour objet la protection sanitaire de la famille et de l'enfant.
  La permanence est assurée tous les jeudis matin, de 8h30 à 12h, sur rendez-vous au 01 60 21 29 03.

MAISON DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ

- **MAISON DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DULCIE SEPTEMBER**
  17 bis rue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 64 67 07 50

La Maison des droits des femmes et de l'égalité, dénommée Dulcie September en 2015, est un lieu d'échanges, de partage et de conseils animé par la Ville et par l'association Femmes Solidaires.

Conviviale, cette maison des droits des femmes favorise les échanges et promeut l'égalité femmes-hommes dans tous les aspects de la vie courante. La Maison des droits des femmes et de l'égalité lutte contre toutes les formes de violences dont sont victimes les femmes et contribue à favoriser une véritable éducation non sexiste en faisant la promotion des droits des femmes.

OBSERVER POUR CONNAÎTRE, CONNAÎTRE POUR COMPRENDRE, COMPRENDRE POUR AGIR

En 2018, la Ville a créé un Observatoire local des violences faites aux femmes, instance d'échanges et de réflexion entre l'ensemble des acteurs intervenant auprès des femmes victimes de violences.

Cet outil de proximité se donne également pour mission de sensibliiser le grand public et vise à apporter, au niveau local, des réponses concrètes et construites avec l'ensemble des partenaires.

ANNUAIRE SANTÉ

NUMÉROS D'URGENCE

SERVICE	NUMÉRO À COMPOSER	DANS QUEL CAS ?
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
POLICE SECOURS	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
SAPEURS-POMPIERS	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS.

PRATICIENS

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
4 place Nelson Mandela
Tél. : 01 71 58 71 57
Retrouvez plus d'information p.77.

AMBULANCES

- **AMBULANCES BOURSIÈRES CARVALOT**
  8 avenue de Normandie Niemen
  Tél. : 01 64 27 12 18
- **ALLIANCE SERVICES AMBULANCE**
  10 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 60 54 83 18
- **MAAT'C**
  10 avenue Augustin Pilardeau
  Tél. : 06 60 93 93 62

CARDIOLOGUE

- **TANALA MAROLAHY DAUPHINE**
  21 avenue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 60 21 96 32
  Fax : 01 60 21 47 96

CHIRURGIENS-DENTISTES

- **CLINIQUE DENTAIRE FRANKLIN**
  104 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 64 27 97 02
- **DAUDEVILLE MICHÈLE**
  4 avenue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 64 27 17 16

- **LAUPEZE DIMITRI ET SALIBA DAVID**
  104 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 64 27 97 02

- **SIMART STÉPHANE**
  3 avenue de Londres
  Tél. : 01 64 27 13 03

ORTHODONTISTE

- **CLINIQUE DENTAIRE FRANKLIN**
  104 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 64 27 97 02
  Dr Miguel Floria-Barquero

HÔPITAUX

- **GRAND HÔPITAL DE L'EST FRANCILIEN**
  Site de Marne-la-Vallée
  2/4 rue Cours de la Gondoire
  77600 Jossigny
  Tél. : 01 61 10 61 10

  Site de Meaux
  6 rue Saint-Fiacre
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 64 35 38 38

- **HÔPITAL ROBERT BALLANGER**
  Boulevard Robert Ballanger
  93600 AULNAY-SOUS-BOIS
  Tél. : 01 49 36 71 23

INFIRMIERS

- **ALVES ANAËLLE / COULIBALY FATOUMATA**
  2 place Cusino
  Tél. : 07 71 02 02 94

  BAKOUETELA MAGALI / BAH KHADIATOU
  12 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 06 21 30 30 71 / 07 63 04 36 62

- **CABINET INFIRMIER VERDI**
  Résidence Verdi
  25 avenue de Verdun
  Tél. : 01 64 67 07 88

- **KRAKUS ANTOINETTE / MARTY LAUREEN**
  49 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 09 84 31 80 19 / 06 23 14 70 00 / 06 86 38 63 15

- **SOENEN ROSA / ROCHER SÉBASTIEN / CARDY JEAN**
  19 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 60 21 01 51

- **TAREEN KHAN**
  20 route de Claye
  Tél. : 01 64 27 16 98 / 06 52 74 62 00 79

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- **LAB 77**
  11 avenue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 60 03 86 53

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

- **AMIEL MARC**
  11/13 avenue de Verdun
  Tél. : 01 60 21 13 63

- **PEREZ MICHAËL**
  9/13 avenue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 64 27 19 82

- **PHYSIOSPORT77**
  26 avenue de Verdun
  Tél. : 09 52 74 56 20

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- **CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ**
  4 place Nelson Mandela
  Tél. : 01 71 58 71 57

- **FRATSA ABDERZAK BELOUAHRI NABIL**
  27 avenue Pablo Picasso
  Tél. : 01 60 26 34 10

- **DELASSUS CAROL**
  3 place Pasteur
  Tél. : 01 64 67 71 69

- **EL BARAKA RACHID ET SIPASSEUTH DENIS**
  2 place Cusino
  Tél. : 01 64 30 31 52
- **LÉGER ROBERT**
  6 avenue de la Source
  Tél. : 01 64 67 97 30
- **LE VAN LOC MARCEL (ACUPUNCTEUR)**
  8 avenue du Berry
  Tél. : 01 64 27 18 50
- **RENAULT DANIEL**
  1 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 64 27 10 84
- **CHARLES ZÉBOULON**
  20 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 06 71 20 99 91
- **SOS MEDECINS** (24H/24)
  35 rue des Cordeliers
  77100 MEAUX
  Tél. : 08 25 33 36 15

MÉDECINE DU SPORT/ANTI-ÂGE

- **HAMON DOMINIQUE**
  15 avenue de Verdun
  Tél. : 06 07 14 68 69

OPHTAMOLOGISTE

- **AGBAGUEDE IDJA**
  18 avenue des Chênes
  Tél. : 07 86 68 77 25

OPTICIENS

- **CENTRE DE VISION CYRIL CARRETTE**
  21 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 64 44 07 59
- **MR L'OPTICIEN (À DOMICILE)**
  21 bis rue Ambroise Rendu
  Tél. : 07 71 77 13 69
- **VISIOOPTIC**
  22 route de Claye
  Tél. : 09 66 90 77 76

ORTHOPHONISTE PSYCHOTHÉRAPEUTES

- **DHAINE DOMINIQUE / DE MORI CATHERINE**
  3 avenue de Londres
  Tél. : 01 64 27 41 60

ORTHOPHONISTES

- **DELATTRE JOANNA**
  14 avenue des Entrepreneurs
  Tél. : 07 60 65 42 55
- **LELLOUCHE LAËTITIA**
  20 avenue de la Bordière
  Tél. : 01 64 27 64 10

OSTÉOPATHES

- **DEBOFFLE MAXIME (À DOMICILE)**
  Tél. : 06 50 72 35 78
- **RAPHARD OLIVIER**
  15 avenue de Verdun
  Tél. : 01 60 21 96 73
- **RIQUET DAMIEN**
  1 avenue du 8 mai 1945
  Tél. : 06 16 77 57 75
- **URBANEJA DORIAN**
  6 rond-point Stalingrad
  Tél. : 07 69 38 16 10

PÉDICURE - PODOLOGUE

- **DE SOUSA CÉLINE**
  8 avenue des Entrepreneurs
  Tél. : 01 64 67 12 12
- **HAMMERER THIBAULT**
  6 rond-point Stalingrad
  Tél. : 06 46 35 78 86
- **HERNANDEZ ANTHONY**
  15 avenue de Verdun

PHARMACIES

- **PHARMACIE DE LA GARE**
  22 bis route de Claye
  Tél. : 01 64 27 11 81

- **PHARMACIE DU BOURG**
  25 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 64 27 11 20
- **PHARMACIE PASTEUR**
  6 place Pasteur
  Tél. : 01 64 27 11 95
- **PHARMACIE CENTRALE**
  7 place Salvador Allende
  Tél. : 01 64 27 11 74
- **SDR SOUVANLASY**
  22 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 64 27 10 96

PSYCHOLOGUES

- **ALBERT THIERRY**
  2 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 06 07 14 68 69
- **DUARTE SABRINA**
  14/16 avenue des Entrepreneurs
  Tél. : 06 42 21 07 72
- **GRENOUILLET LAURE**
  3 place Pasteur
  Tél. : 06 63 55 81 71
- **ALAUX LAURENCE**
  71 rue de Nantes
  Tél. : 06 76 79 91 29

VÉTÉRINAIRES

- **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU DOCTEUR CATHERINE NOËL**
  20 avenue Franklin Roosevelt
  Tél. : 01 64 27 28 30
  Mail : cliniquearchedenoel77@gmail.com
- **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU DOCTEUR CAROLINE GARIC**
  8 avenue Lavoisier
  Tél. : 01 64 27 19 20

AUTRES STRUCTURES

- **ADSEA 77 : ÉQUIPE DES ÉDUCATEURS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**
  68 rue Jean Jaurès
  77410 CLAYE-SOUILLY
  Tél. : 01 60 54 27 94
  Mail : ceps.mitry@adsea77.asso.fr
- **ADC77 : ASSOCIATION DE DÉPISTAGE DU CANCER 77**
  333 rue Marguerite Perey
  77127 LIEUSAINT
  Tél. : 01 60 02 00 00
- **AIDES77 : ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA**
  2 allée Montesquieu
  77186 NOISIEL CEDEX
  Tél. : 06 85 03 56 31
- **ANPAA/CSAPA : CENTRE DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE**
  80 rue Charles Gide
  77270 VILLEPARISIS
  Tél. : 01 60 03 83 21
- **CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS ET ENTOURAGE**
  Tél. : 06 33 51 98 96
- **CENTRE DE VACCINATION DE MEAUX : VACCINATION GRATUITE**
  Dès l'âge de 6 ans
  6/8 rue Saint Fiacre BP 218
  77240 MEAUX
  Tél. : 01 64 35 14 66
- **CENTRE SIMT**
  Service de la santé du travail
  3/5 avenue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 23 96 96
- **CMP : CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE**
  19 rue Emile Ronné
  Tél. : 01 64 27 65 42

- **CH MEAUX CIDDIST : CENTRE DE DÉPISTAGE DES IST ET DU VIH**
  6/8 rue Saint Fiacre
  BP 218
  77140 MEAUX
  Tél. : 01 64 35 38 38

- **CPAM 77 ANTENNE DE MITRY-MORY**
  2 avenue du Dauphiné
  Tél. : 3646
  www.ameli.fr

  Accueil physique, le 1er jeudi du mois de 13h30 à 17h.
  Pour le courrier :
  CPAM de Seine-et-Marne
  77605 MARNE-LA-VALÉE CEDEX 03

- **EPMS/CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR : UNITÉ ÉDUCATIVE DE JOUR POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
  96 rue Jean-Baptiste Clément
  Tél. : 01 60 24 49 80

- **ÉTABLISSEMENT FANÇAIS DU SANG**
  6 rue Saint-Fiacre
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 64 35 38 42

- **FRANCE ALZHEIMER 77**
  37 avenue Foch
  77500 CHELLES
  Tél. : 01 64 21 03 80

- **HÔPITAL DE JOUR**
  40 avenue de Verdun
  Tél. : 01 64 67 75 73

- **IME-OASIS FME-SESSAD : STRUCTURE D'ACCUEIL POUR ENFANT AUTISTE**
  20 rue Danielle Casanova
  Tél. : 01 64 27 67 61

- **L'ESCALE**
  22 avenue Pablo Picasso
  77290 MITRY-MORY

- **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS : PMI**
  (De 0 à 6 ans)
  1 avenue du Dauphiné
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 29 51

- **MDPH : MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**
  16 rue de l'Aluminium
  77543 SAVIGNY-LE-TEMPLE CEDEX
  Tél. : 01 64 19 11 40

- **POINT AUTONOMIE TERRITORIAL DE MEAUX**
  47 avenue du Président Salvador Allende
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 81 17 00 10
  Mail : accueil@pat-meaux.fr

NUMÉROS UTILES

FILS SANTÉ JEUNE
Tél. : 0 800 235 236

TABAC INFO SERVICE
Tél. : 39 89

DROGUE INFO SERVICE
Tél. : 0 800 231 313

ALCOOL INFO SERVICE
Tél. : 0 980 980 930

SIDA INFO SERVICE
Tél. : 0 800 840 800

SUICIDE ÉCOUTE
Tél. : 01 45 39 40 00

ÉCOUTE CANABIS
Tél. : 09 80 98 09 40

MALTRAITANCE
Tél. : 119

SOS MÉDECINS NORD 77
Tél. : 08 25 33 36 15

MÉDECIN D'URGENCE 77
Tél. : 08 25 82 65 05

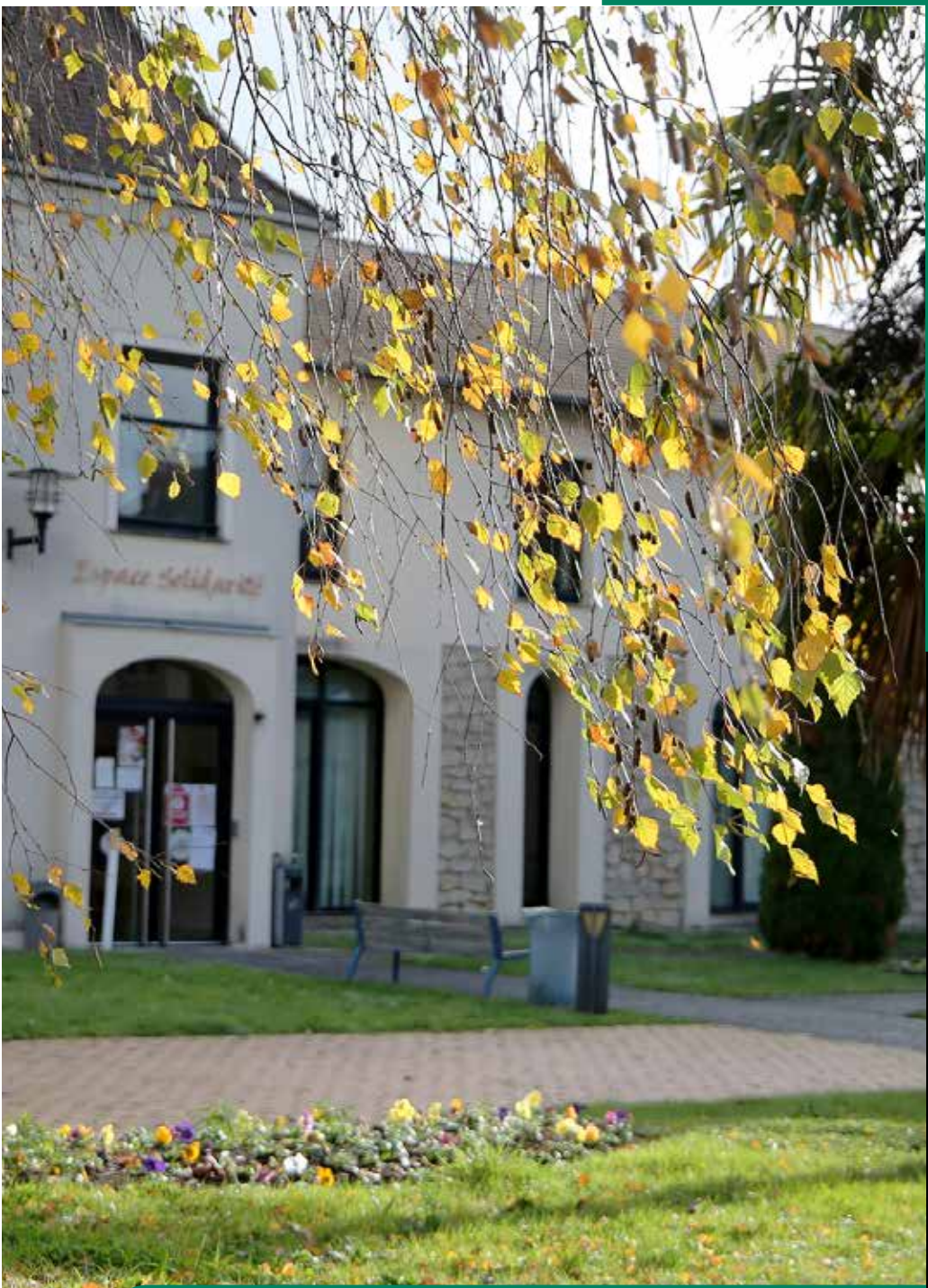
Espace Solidarité

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Par la mise en œuvre de mesures et de dispositions visant à promouvoir le bien vivre ensemble, la Ville se donne les moyens d'améliorer la tranquillité et la sécurité de tous les Mitryens.nes.

- **SERVICE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION (DIRECTION SPORTS ET CITOYENNETÉ)**
  Espace Troumelen
  72 ter rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 71 58 72 58

LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LES ÉQUIPES

La Ville intervient sur le terrain grâce à la présence de :

- 7 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), présents du lundi au samedi ;
- 15 agents de surveillance des points écoles (ASPE) ;
- 3 agents administratifs ;
- des médiateurs.trices sociaux ;
- des policiers.ères intercommunaux sur le terrain 7j/7 (5 équivalents temps plein).

LES MISSIONS

Le service prévention et sécurité, aux côtés de la police intercommunale, a en charge les missions suivantes :

- Surveillance de la voie publique (patrouilles pédestres et véhiculées) ;
- Sécurité aux abords des écoles ;
- Stationnement (information et verbalisation) ;
- Infractions routières (information, prévention et verbalisation) ;
- Enlèvement des voitures ventouses et épaves ;
- Suivi des infractions relatives aux animaux (nuisances sonores et divagations) ;
- Mécanique sauvage (information et verbalisation) ;
- Prévention routière (formation auprès des scolaires, permis cyclistes et piétons) ;
- Sécurisation des manifestations publiques ;
- Conflits de voisinage (protection des personnes et médiation) ;

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Assuré par le commissariat de Villeparisis, la police intercommunale et les ASVP, l'Opération Tranquillité Vacances vous permet de partir en vacances l'esprit serein. À votre demande, des patrouilles quotidiennes sont organisées devant chez vous durant votre absence. Il suffit de vous inscrire au commissariat, 48h au plus tard avant votre départ, afin de remplir une fiche de renseignements (disponible sur *mitry-mory.fr*). Depuis son existence, aucune habitation surveillée dans le cadre d'OTV n'a été cambriolée.

- Dépôts sauvages (patrouilles réalisées par la brigade verte pour permettre la détection de flagrants délits) ;
- Régulation de trafic en soutien à la police nationale ;
- Opération Tranquillité Vacances en soutien à la police nationale.

Des disques bleus sont disponibles gratuitement auprès des services sécurité et prévention et de la direction de la communication

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

Présidé par le maire, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) inclut l'ensemble des acteurs.trices prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance. Il œuvre pour une meilleure coordination des moyens et des actions.

LA COMPOSITION

Le CLSPD de Mitry-Mory est composé de représentants de l'État, de collectivités, d'institutions, d'associations et d'organismes parmi lesquels :

- la Ville ;
- la Préfecture ;
- le ministère public ;
- le conseil départemental ;
- le commissariat de police de Villeparisis ;
- la direction départementale de la sécurité publique ;
- la police intercommunale ;
- la médiation sociale ;
- les services pénitentiaires d'insertion et de probation (Spip) ;
- les transporteurs (SNCF, Cif, etc.) ;
- les bailleurs sociaux ;
- les établissements scolaires du secondaire ;
- la Maison départementale des solidarités (MDS) ;
- le Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- les partenaires associatifs (CIDFF, Femmes solidaires, ADSEA, ANPAA, AVIMEJ, etc.).

LES ACTIONS

Les actions du CLSPD s'organisent autour de thématiques identifiées par les partenaires comme pertinentes dans le cadre d'un travail commun :

- Prévention routière (organisation des permis cyclistes et piétons des scolaires, etc.) ;
- Violences conjugales (lancement de l'Observatoire local des violences faites aux femmes, mise en place de permanences d'accès aux droits, sensibilisation du grand public, etc.) ;
- Promotion de la réussite (mise en œuvre de chantiers éducatifs, accompagnement des personnes condamnées par la Justice à des travaux d'intérêt général, etc.) ;
- Sécurité dans les transports en commun (organisation de concours d'affiches, mise en place de marches exploratoires, etc.) ;
- Prévention des conduites à risques (sensibilisation du grand public, prévention dans les établissements du secondaire, etc.).

CULTURE

CULTURE

La Ville de Mitry-Mory offre une vie culturelle animée pour permettre à tous de se réunir mais aussi de s'émanciper parce que la culture est symbole de plaisir, de découverte et d'ouverture.

La politique culturelle de la Ville poursuit quatre grands axes :

- la diffusion des différentes disciplines artistiques : arts plastiques, cinéma, théâtre, musique, danse, cirque, etc. ;
- l'éducation, l'apprentissage et la découverte par le biais d'ateliers et d'actions de sensibilisation ;
- l'animation et les festivités pour toutes les générations ;
- le soutien à la création artistique.

L'ATALANTE

1 rue Jean Vigo
Tél. : 01 60 54 44 80

Ouvert en 2018, L'Atalante est un équipement culturel et festif, regroupant les cours du conservatoire de danse et de musique, des activités de loisirs, le Club Âge d'Or et une saison de spectacles.

L'équipement dispose :

- d'une salle dédiée aux spectacles et à l'événementiel de près de 500 places assises, 900 debout ;
- d'une salle collective polyvalente et autonome ;
- de deux studios de danse ;
- d'une salle de motricité dédiée à l'éveil corporel ;

- d'un instrumentarium dédié à l'éveil musical ;
- d'une salle de théâtre ;
- de 4 studios de musique ;
- de 2 salles de cours.

INFORMATIONS PRATIQUES

LE PASS-CULTURE

Formule avantageuse (10 €/an), le pass-culture permet de bénéficier pendant un an (de date à date) :

- d'un tarif préférentiel aux spectacles de la saison culturelle ;
- d'un tarif fidélité au cinéma Le Concorde ;
- de l'envoi du programme du cinéma Le Concorde à votre domicile ;
- de la gratuité d'inscription à la médiathèque Georges Brassens.

LA SAISON CULTURELLE

Donner à voir des spectacles variés et de qualité, favoriser l'expression artistique sous toutes ses formes, inviter à la curiosité… C'est ce que propose L'Atalante, grâce à une programmation de spectacles pluridisciplinaires.

Une vingtaine de spectacles est proposée de septembre à mai : du spectacle familial, des têtes d'affiche, des artistes à découvrir et des actions culturelles dans toute la ville.

Pour découvrir ces propositions artitstiques dans une ambiance conviviale, il vous suffit de pousser les portes de L'Atalante

Les jours de spectacle, le bar de L'Atalante offre une légère restauration, 1h avant le début de la représentation.

Retrouvez le Guide de la saison culturelle en ligne sur *mitry-mory.fr*

LES TARIFS

	Catégories		
	A	B	C
Plein tarif	23 €	20 €	15€
Tarif réduit	17 €	14 €	10 €
Tarif - de 21 ans	10 €		
Tarif - de 12 ans	5 €		

Vous pouvez réserver et acheter vos billets sur internet grâce à la billetterie en ligne via *mitry-mory.fr*

LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Les activités du conservatoire de Mitry-Mory s'adressent à tous les Mitryens.nes en proposant des enseignements adaptés aux enfants, aux adolescents.es et aux adultes. L'objectif du conservatoire est de permettre à chacun.e de trouver l'expression artistique qui lui convient afin qu'il se réalise, à titre personnel et au sein du collectif.

Pour favoriser cette découverte, l'établissement dispose d'une équipe pédagogique composée de 26 enseignants.es qui propose une ouverture sur plus de 30 disciplines.

Le projet pédagogique organise des cursus personnalisés permettant l'épanouissement artistique de chacun.e et ouvre des passerelles entre les disciplines culturelles autour des différentes pratiques artistiques.

L'établissement accueille également les activités de l'Harmonie municipale, de l'Art H crew ou du Blue Tie Big Band et propose un grand nombre d'ateliers, d'orchestres et d'ensembles de pratiques collectives en développant des projets d'envergure qui rassemblent les disciplines les plus diverses en partenariat avec de nombreux acteurs.trices du territoire (écoles, associations, EHPAD, etc.).

Le conservatoire, situé à L'Atalante, est un lieu privilégié où s'articulent passions artistiques, épanouissement personnel et plaisir collectif.

LES ACTIVITÉS DE CULTURE ET DE LOISIRS

Toute l'année, L'Atalante propose des activités culturelles et de loisirs.

Dès 3 ans, les petits s'initient aux activités corporelles et musicales : un éveil en douceur encadré par des professionnels de

l'éducation qui leur apportent un soutien individuel et bienveillant jusqu'aux cours d'expression et d'initiation.

Dès 6 ans, les cours de théâtre proposent de libérer sa parole et maîtriser ses gestes jusqu'à l'âge adulte le plus avancé.

Petits et grands pourront aussi y apprendre l'anglais, les plus de 17 ans s'initieront au stretching, au body sculpt, à la gym et même à la couture !

Retrouvez le Guide des activités culturelles sur *mitry-mory.fr*

LE CLUB ÂGE D'OR

Tél. : 01 60 54 44 80
Mail : cao@mitry-mory.net

Renseignements et inscritptions les mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 11h30.

Le Club Âge d'Or consacre son activité aux seniors et propose des sorties et voyages culturels, des repas et des activités récréatives. L'objectif est de susciter des rencontres, d'enrichir les connaissances et d'entretenir le lien social.

Des activités permanentes et un programme trimestriel riche et varié en activités sont proposés tout au long de l'année : ateliers créatifs, jeux de société, sorties culturelles, activités sportives, repas, après-midi dansants (accès gratuit pour les Mitryens.nes) et séjours.

L'adhésion au Club Âge d'Or s'élève à 15€ par an et donne droit à :

- un accès gratuit à la Médiathèque ;
- un tarif réduit au cinéma Le Concorde et aux spectacles de la saison culturelle ;
- un accès gratuit pour les Mitryens.nes à la gymnastique aquatique le lundi ou le jeudi (sur inscription).

LA MEDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS

16 avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 60 21 22 50
Mail : mediatheque@mitry-mory.net

Horaires
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

Les horaires peuvent changer pendant les vacances scolaires.

Ouverte à tous, la médiathèque Georges Brassens est un espace convivial où chacun.e peut trouver des livres bien sûr, mais aussi de la musique, des films, des ressources numériques, des partitions, des livres audio, des espaces de travail et de lecture.

Le Portail de la médiathèque est accessible depuis *mitry-mory.fr*

Connaissance, apprentissage ou pur plaisir, sur papier, sur CD, DVD ou sous forme de jeu au sein de sa ludothèque, seul ou à l'occasion d'une animation, il y a toujours quelque chose à glaner à la médiathèque.

Grâce à son médiabus, qui sillonne les quartiers de la ville, et à un service de portage à domicile pour les Mitryens.nes qui ne peuvent se déplacer, la médiathèque vous invite à l'évasion au plus près de vos besoins.

En plus du prêt de documents, des animations tout au long de l'année pour tous les âges et pour tous les publics vous sont proposées : rencontres, spectacles, expositions, etc.

La médiathèque est aussi chez vous par le biais de son portail en ligne : réservation de documents, dernières nouveautés, conseils de lecture mais pas seulement.

Il est accessible depuis *www.mitry-mory.fr* rubrique *Vie culturelle* puis *La Médiathèque Georges Brassens*, pour consulter le catalogue ou accéder à votre compte lecteur.trice, réserver ou prolonger vos documents.

QUELQUES CHIFFRES

- Une médiathèque de 1244m²
- 32 295 livres
- 5 460 Cds audios
- 1 700 Dvds
- 1 416 jeux

Avec la ressource électronique *Tout Apprendre*, les adhérents.es ont accès à un grand nombre de contenus d'autoformation dans tous les domaines : soutien scolaire ou apprentissage des langues en passant par le permis moto, le sport et le bien-être.

La médiathèque est également accessible 24h/24 avec l'application BibEnPoche (à télécharger).

Tarifs (cotisation annuelle):
- 1 € de cotisation annuelle pour les Mitryens.nes de 16 ans et plus ;
- 2 € pour les extérieurs ;
- Gratuit pour les moins de 16 ans, les titulaires du Pass culture, les adhérents.tes du Club Âge d'Or, les chômeurs.euses inscrits à Pôle Emploi et les bénéficiaires de minima sociaux.

Pour s'inscrire :
- Une pièce d'identité ;
- Un justificatif de domicile récent ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs.

L'ATELIER - ESPACE ARTS PLASTIQUES

20 rue Biesta
Tél. : 01 64 27 13 94
Mail : espaceartsplastiques@mitry-mory.net

L'Atelier - Espace arts plastiques est un lieu d'enseignement et de pratiques artistiques.

Dans une ambiance conviviale et bienveillante, on y apprend différentes techniques de dessin, peinture, sculpture ou gravure dans des ateliers thématiques ouverts aux enfants et aux adultes, débutants ou aguerris.

Des activités ponctuelles ont également lieu les samedis ou durant les vacances scolaires pour découvrir ou expérimenter une approche précise d'un sujet ou d'une technique.

Des expositions et des actions culturelles sont programmées pour donner à voir à tous les publics l'art d'aujourd'hui dans sa pluralité esthétique.

LE CINÉMA MUNICIPAL LE CONCORDE

4 avenue des Bosquets
Tél. : 01 64 77 65 62
Mail : cinemaconcorde@mitry-mory.net

Le Concorde est un lieu que les spectateurs.trices peuvent s'approprier pour trouver ce qu'ils y cherchent : un moment de détente, un débat de société, un enrichissement de sa cinéphilie, un film ou un atelier en famille.

Le cinéma Le Concorde a à cœur de proposer des films du patrimoine, de participer à des festivals, de programmer des avant-premières et films récents et d'éveiller les regards des plus petits.

Les spectateurs.trices y trouvent dans une salle de 150 places, la possibilité de voir des films du monde entier, des documentaires, des films du patrimoine, des films destinés aux publics jeunes, des courts-métrages. Le cinéma accueille aussi un grand nombre de séances scolaires et en direction des centres de loisirs.

Tarifs :
- Adulte : 5,70 € ;
- - de 21 ans : 3,20 € ;
- Réduit : 4,20 € ;
- Pass culture : 3,50 € ;
- Séance pour tous du lundi : 2,70 € ;
- Carte Ciné Enfants : gratuite, jusqu'à 12 ans, elle donne droit après 4 entrées sur les films signalés, à la 5e entrée gratuite.

L'Atelier

SPORTS

SPORTS

La pratique du sport est un élément essentiel au développement et à l'épanouissement de chacun.e. C'est pourquoi la Ville et le monde associatif vous offrent une panoplie de sports à découvrir afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer celui qui lui convient.

- **SERVICE DES SPORTS (DIRECTION SPORTS ET CITOYENNETÉ)**
  Espace Troumelèn
  72 ter rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 60 03 95 71

Le service des sports gère :
- les installations sportives (planning, gardiennage, entretien, etc.) ;
- la programmation et la conception des équipements sportifs ;
- l'animation des équipements en liaison avec les différentes associations sportives ;
- l'organisation du sport à l'école, en primaire (cycle 3) ;
- l'animation de l'École Municipale d'Initiation Sportive (EMIS) le mercredi matin et lors des stages sportifs.

LE TICKET SPORT

Le ticket sport est une aide financière de 30 €, sans conditions de ressources, à destination des jeunes de moins de 21 ans, qui permet au plus grand nombre d'accéder au sport. En 2021, plus de 1 350 Mitryens.nes ont pu en bénéficier.

Le ticket sport est valable pour une année sportive, pour un seul sport, dans une association ou un club mitryen.

Il est disponible au service des sports ou au Forum des associations et du service public qui se tient chaque année, début septembre.

LE PASS'AGGLO SPORT

En 2021, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a mis en place le dispositif Pass'Agglo sport ! Les licenciés.es sportifs de moins de 18 ans (au 01/01/2022) pourront obtenir 50€* de réduction sur leur inscription dans un club sportif du territoire de Roissy Pays de France. Cette aide cumulative concerne environ 12 000 enfants de l'agglomération. Retrouvez toutes les informations *sur www.roissypaysdefrance.fr.*

**Si le coût de l'inscription de l'enfant est inférieur à 50 € (cotisation + licence), l'agglo remboursera le club à la hauteur du montant réel.*

LE SPORT À L'ÉCOLE

L'apprentissage sportif commence dès le plus jeune âge. Durant leur scolarité, les élèves peuvent apprendre à nager avec l'aide de cinq maîtres-nageurs.euses intercommunaux. Dans les établissements scolaires, cinq éducateurs.trices sportifs interviennent également pour apprendre aux enfants les bienfaits du sport.

Pour les sportifs.ves en herbe, de la grande section de maternelle au CM2, l'école municipale d'initiation sportive (ÉMIS) offre la possibilité de découvrir et de s'initier à de nombreuses pratiques sportives. Les éducateurs.trices organisent également quatre stages sportifs qui se déroulent durant les vacances.

Ces stages permettent aux enfants d'apprendre la vie en collectivité et l'autonomie mais aussi de se dépenser en s'amusant. Une parenthèse au milieu d'une année scolaire bien remplie.

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Stade Jules Ladoumègue**
  Terrain de football
  Tennis : 2 courts extérieurs / 2 courts couverts / 1 padel
  Piscine
  Piste d'athlétisme
  Rue d'Estienne d'Orves
  Tél. : 01 60 03 95 21
- **Terrains de sports Guy Môquet**
  Terrains de rugby et de football
  Rue du 8 mai 19454
- **Complexe sportif Jean Guimier I et II**
  2 gymnases, 1 salle de gymnastique et un plateau d'évolution
  Route de Claye
  Tél. : 01 64 27 51 20 / 01 64 27 33 71
- **Boulodrome**
  Boulodrome, terrain de pétanque et pas de tir à l'arc
  Avenue d'Épinal (entrée rue de Valenciennes, Parc Maurice Thorez)

- **Gymnase Micheline Ostermeyer**
  1 gymnase dont un dojo, 2 salles de danse, un plateau d'évolution
  Avenue des Martyrs de Châteaubriant
  Tél. : 01 60 21 90 98

UN NOUVEAU COMPLEXE FOOTBALLISTIQUE

La Ville a lancé les démarches en vue de la création du complexe Robert Marchand. Composé de 2 terrains de football synthétiques - un terrain d'entraînement et un terrain d'honneur - d'une tribune de plus de 100 places et de 8 vestiaires, il prendra place à proximité immédiate du gymnase Micheline Ostermeryer.

- **Gymnase Vincent Van Gogh**
  18 avenue Pablo Picasso
- **Plateaux d'évolution**
  Place Cusino
  Pôle Louise Michel
- **City Stades**
  Rue Denis Diderot
  Chemin du Vallon
  Rue Paul Langevin
- **Mail**
  Avenue des Martyrs de Châteaubriant
- **Salle Jean Jaurès**
  Salle de danse
  46 avenue Jean Jaurès
- **Pas de Tir à l'arc**
  Rue Biesta

ROBERT MARCHAND : LE VÉLO AU CŒUR

On ne compte plus les fois où Robert Marchand a fait vibrer le cœur des Mitryens.nes, de la France. Pourtant, heureux eut été celui qui aurait pu parier sur les futurs exploits de ce centenaire vélomane lorsqu'il décida, dans sa soixante-septième année, de s'adonner à une nouvelle passion qui ne le quittera plus : le vélo. Mitryen dans l'âme, Robert Marchand ne cessa de rendre à sa ville de vibrants hommages toutes les fois où il put le faire. La Ville a souhaité lui rendre la pareille en mettant sur pied une exposition permanente *Robert Marchand : le vélo au cœur* à découvrir dans le hall du gymnase Micheline Ostermeyer. Robert Marchand nous a quittés le 22 mai 2021 à l'âge de 109 ans.

- **Piscine intercommunale**
  Rue Marcel Paul
  Tél. : 01 64 27 06 12

Apprentissage de la natation, leçons collectives et individuelles, natation en compétition et synchronisée, plongée sous-marine et aquagym.

HORAIRES D'OUVERTURE

Fermeture de la caisse 45 minutes avant les horaires de fermeture pour les créneaux du midi et 1h avant pour les créneaux du soir.

Lundi	17h à 18h30
Mardi	12h à 13h30 17h à 18h30
Mercredi	12h à 17h30
Jeudi	12h à 13h30 17h à 18h30
Vendredi	12h à 13h30 17h à 20h
Samedi	14h à 18h30
Dimanche	8h à 13h

TARIFS	Résidents CARPF *	Extérieurs
Jeunes - 18 ans	2 €	3 €
Adultes	3 €	4,50 €
Enfants - 3 ans	Gratuit	
Tarifs réduits**	2 €	

* Habitants de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, sur présentation d'un justificatif

** Retraités, demandeurs d'emplois, RSA, handicapés, familles nombreuses

Plus d'informations sur *www.roissypaysdefrance.fr/annuaire-des-equipements/equipement/piscine-intercommunale-a-mitry-mory*.

遊びます
92

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Parce que la participation du plus grand nombre est un axe majeur de la politique municipale, de multiples instances de démocratie participative ont été mises en place pour favoriser le vivre ensemble.

LES CONSEILS DE QUARTIER

Pour permettre à la démocratie de s'exprimer avec force, les conseils de quartier vous accueillent, toute l'année, vous et vos propositions de projets. Ce sont des lieux d'accueil, où l'écoute et l'information règnent.

Les conseils de quartier, au nombre de 5, sont ouverts à tous les habitants.es pour une démocratie plus participative en lien direct avec les élus.es municipaux et le service public.

La municipalité organise également de nombreuses rencontres de quartier avec les riverains.es afin de pouvoir aborder avec eux des questions ayant trait à leur quartier et/ou secteur d'habitation.

- **CONSEIL DE QUARTIER CUSINO**
  1 place Cusino
  Tél. : 01 64 67 38 58
- **CONSEIL DE QUARTIER DES L'ORANGERIE**
  109 rue de Richelieu
  Tél. : 01 60 21 23 30
- **CONSEIL DE QUARTIER DU BOURG**
  85 rue Paul Vaillant-Couturier
  Tél. : 01 60 21 19 09
- **CONSEIL DE QUARTIER DES ACACIAS**
  24 rue Pablo Picasso
  Tél. : 01 71 58 72 59

- **CONSEIL DE QUARTIER DE LA BRIQUETERIE**
  3 rue André Carrez
  Tél. : 01 60 21 97 24

ACTIONS JEUNES

Actions jeunes est une instance participative réservée aux Mitryens.nes de 16 à 25 ans, née de l'imagination des jeunes en 2015, suite aux rencontres citoyennes de la jeunesse de 2014. Ensemble, ils ont souhaité créer un lieu à leur image, un lieu qui bouillonne d'idées et qui leur permette de créer un lien durable avec la Ville qui les accompagne dans leurs projets.

Ce lieu de participation, d'échange, de collaboration et de co-construction de projets individuels et collectifs, est composé de 3 groupes de travail :
- communication ;
- événementiel ;
- accès au droit.

En plus de leurs nombreuses actions, un profil Facebook *Actions jeunes Mitry-Mory*, a été créé pour informer et faire vivre la communauté.

Il est possible d'intégrer cette instance toute l'année. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le service jeunesse.

LE CONSEIL DES SAGES

Le conseil des sages, créé par et pour les seniors, est né en 2014 afin de mettre la main à la pâte pour améliorer le quotidien de tous. Ensemble, ils se réunissent pour discuter de tous les problèmes que peuvent rencontrer les seniors et tentent d'y remédier en proposant diverses solutions :
- une meilleure transmission des informations envers les anciens ;
- rendre les activités culturelles et de loisirs plus accessibles ;
- améliorer les choses en matière de civisme.

La participation est libre, et vous pouvez rejoindre le conseil des sages à tout moment.

LE COCITAL

En 2018, un système de cotation pour l'attribution des logements sociaux a été mis en place.

Cet outil de transparence s'est accompagné de la création d'un comité de cotation, composé de représentants.es du service logement, des bailleurs sociaux, des amicales de locataires, d'élus.es municipaux et de citoyens.nes, du comité citoyen pour la transparence dans l'attribution des logements (Cocital).

Le Cocital est constitué :
- du comité citoyen pour la cotation ;
- de tous les citoyens.nes désireux d'être informés sur la question du logement dans son ensemble et des activités du service logement de la ville de Mitry-Mory.

Le comité de cotation rend compte au Cocital une fois par an.

LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La commission communale d'accessibilité, présidée par le maire, se compose de représentants.es de la commune, d'associations ou d'organismes représentant les personnes en situation de handicap (notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique), d'associations ou d'organismes représentant les personnes âgées, de représentants.es des acteurs.trices économiques ainsi que de représentants.es d'autres usagers.ères de la Ville.

Ses missions sont au nombre de cinq :

- dresser l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- établir un rapport annuel présenté au conseil municipal ;
- faire des propositions pour améliorer l'accessibilité ;
- organiser un système de recensement des logements accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

La municipalité s'engage à poursuivre son travail de prévention de proximité dans un souci de respect des droits de chaque citoyen.ne.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance participe à l'amélioration de la tranquillité et de la salubrité de la ville grâce à différents groupes thématiques de prévention *(voir p.90)*.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mitry-Mory compte quelques 150 commerces, deux grandes surfaces alimentaires et un marché pour répondre aux besoins courants de ses habitants.es. Elle accueille également de nombreuses entreprises réparties à la fois dans le tissu urbain, dans le parc d'activités de la Villette-aux-Aulnes et dans la zone industrielle de Mitry-Compans, la plus grande de Seine-et-Marne. La Ville soutient, accompagne et valorise ce tissu économique local par de nombreuses actions afin d'en promouvoir le développement.

EMPLOI, INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION

INTERCOMMUNALITÉ

Depuis le 1er janvier 2016, Mitry-Mory a intégré la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (Carpf).

La Carpf est compétente en matière d'emploi et a déployé sur son territoire des lieux d'information, d'écoute, de consultation d'offres d'emploi et de documentation. Ce sont les Espaces emploi.

Ils proposent un accompagnement personnalisé et apportent un soutien aux demandeurs.euses d'emploi dans la définition de leur projet professionnel. Ils mettent également à leur disposition des outils spécifiques pour faciliter leurs recherches (accès Internet, documentation spécialisée, mise en contact avec des organismes partenaires, etc.).
https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/emploi

- **ESPACE EMPLOI DE VILLEPARISIS**
  91 rue Jean Jaurès
  77270 VILLEPARISIS
  Tél. : 01 64 27 60 68
  Fax : 01 64 27 59 34
  Mail : emploi.villeparisis@roissypaysdefrance.fr

- **ESPACE EMPLOI DU MESNIL-AMELOT**
  7 rue Georges Pompidou,
  ZA des vingt arpents
  77990 LE MESNIL AMELOT
  Tél. : 01 60 03 62 99
  Fax : 01 60 54 91 02

L'agence de développement économique de la Carpf, Roissy développement, a créé une plateforme numérique qui recense des offres d'emplois, de stages et de formations à l'échelle des 42 communes.
https://emploi.roissy-developpement.com

AUTRES ORGANISMES

D'autres organismes peuvent vous aider dans vos recherches et vos projets professionnels.

PÔLE EMPLOI MITRY-MORY

- **Pôle Emploi Placement**

Afin de vous accompagner vers l'emploi, dans le cadre d'un suivi mensuel personnalisé, des conseillers.ères élaborent avec vous la solution la plus adaptée, vous informent sur le marché du travail, les formations disponibles et les aides à l'embauche. Vous pouvez déposer votre CV et consulter les offres d'emploi actualisées tous les jours sur *pole-emploi.fr.*

3 rue Paul Gauguin
77290 MITRY-MORY
Tél. : 39 49

Du lundi au vendredi, de 9h à 13h15 sans rendez-vous, et de 13h15 à 17h sur rendez-vous pour les demandeurs.euses d'emploi (fermeture à 12h le vendredi)

- **Pôle emploi indemnisation**

Pour vous renseigner, vous inscrire et recevoir votre dossier, contacter le 39 49.

Accueil téléphonique du lundi au jeudi, de 9h à 16h15, et le vendredi, de 9h à 12h30

MISSION LOCALE DE LA PLAINE DE FRANCE

Cette structure aide les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Véritable centre de ressources pour un accompagnement dans votre insertion professionnelle et dans la construction de votre parcours de formation, la Mission Locale peut également répondre à vos questions relatives au logement, à la santé, aux transports.

6 bis rue de Villeparisis
77290 MITRY-MORY
Tél. : 01 64 27 10 15
Mail : ml.mitry@orange.fr

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé au public le jeudi après-midi)

CAP EMPLOI

Les conseillers.ères Cap emploi vous accompagnent à chaque étape de votre projet d'accès à l'emploi et vous guident dans la définition de votre projet professionnel et de formation.

Seine-et-Marne emploi Handicap
200 rue de la Fosse aux Anglais
77190 DAMMARIES-LES-LYS
Tél. : 01 64 79 59 39
www.capemploi77.fr/

ASSOCIATION D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (AIP)

Cette association a pour objet l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). L'AIP travaille avec ce public, par accompagnement personnalisé, un projet professionnel et propose des dispositifs pouvant favoriser le retour à l'emploi de la personne, ainsi qu'une aide dans le recrutement pour les employeurs la sollicitant. Vous pouvez la contacter pour tous renseignements.

6 bis rue de Villeparisis
77290 MITRY-MORY
Tél. : 01 60 21 22 80
Sur rendez-vous

1 JEUNE 1 SOLUTION

Mise en place dans le cadre du plan France Relance, la plateforme *1 jeune, 1 solution* met en relation les jeunes de moins de 26 ans cherchant un emploi, une formation ou une mission avec des entreprises. Elle facilite leurs recherches autour de fonctions simples :

- Je trouve un emploi
- Je participe à un événement de recrutement
- J'ai besoin d'un accompagnement
- Je trouve une formation
- Je m'engage dans des missions de Service civique

www.1jeune1solution.gouv.fr/

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DRIEETS)

Interlocuteur économique et social privilégié des entreprises, salariés.es, demandeurs.euses d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs.trices de l'insertion et des consommateurs.trices.
https://idf.drieets.gouv.fr/

- **Site de Melun**
  Cité administrative – bâtiment C
  20 quai Hippolyte Rossignol
  77011 MELUN CEDEX
  Tél. : 01 64 41 28 59
  Mail : idf-ud77.direction@direccte.gouv.fr

  Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

- **Site de Chessy**
  3 rue de la Garny
  CS 10582
  77701 MARNE-LA-VALÉE CEDEX 4

ORGANISMES EN CAS DE CONFLIT AVEC VOTRE EMPLOYEUR

En cas de rupture du contrat de travail, de licenciement, de mauvaises conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, vous devez dans un premier temps vous adressez à vos représentants.es syndicaux, à vos délégués.es du personnel ou consulter l'Inspection du travail.
https://idf.drieets.gouv.fr/

Une question en droit du travail ?
0 806 000 126
Service gratuit (prix d'un appel)

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Si le recours devant l'inspecteur.trice du travail ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez utiliser la voie du recours juridique conventionnel devant les conseils des Prud'hommes.

Palais de Justice
Avenue Salvador Allende
77108 MEAUX CEDEX
Tél. : 01 60 09 76 60
www.justice.gouv.fr

Du lundi au vendredi, de 9h à 16h30

LES SYNDICATS

En dehors de votre lieu de travail, vous pouvez consulter l'organisme syndical de votre choix.

- **Union locale CGT de Mitry-Mory**
  124 rue du 8 Mai 1945
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 69 51
  https://www.cgt.fr

  Permanence d'accueil le lundi, de 14h à 18h.

VIE ÉCONOMIQUE

Mitry-Mory dispose de nombreux commerces répartis le long des places et axes principaux de ses quartiers de Mitry-le-Neuf, des Acacias et du Bourg. Ils contribuent à améliorer la qualité de vie et à animer les quartiers. À leurs côtés, le marché Salvador Allende vous propose des produits frais chaque semaine.

COMMERCES

Si vous souhaitez monter un commerce sur la commune, différents organismes peuvent vous aider. À l'ouverture de votre affaire, la Ville vous offre la possibilité de diffuser vos coordonnées grâce à l'annuaire en ligne et de faire paraître un article dans le journal municipal *L'évolution* afin de vous faire connaître des Mitryens.nes. Pour cela, n'hésitez pas à contacter le service communication au 01 60 21 61 31.

Vous souhaitez faire de la publicité ? La société HSP-EDISAG a été officiellement désignée par la Ville pour gérer la régie publicitaire du magazine. N'hésitez pas à prendre directement contact avec monsieur Manuel Abass au 01 55 69 31 09.

LES VITRINES DE MITRY-MORY

Créée en 2017, l'association des commerçants et artisans de Mitry-Mory participe au dynamisme de la ville en proposant des jeux concours et animations tout au long de l'année.

Présidente : Brigitte Chabloz
La Cage à fromages
Tél. : 01 60 26 87 91
Facebook *Les Vitrines de Mitry-Mory*

CRÉATION, REPRISE, TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Les Chambres consulaires vous répondent, vous orientent et vous accompagnent.

- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI77)**
  1 avenue Johannes Gutenberg
  77700 SERRIS
  Tél. : 01 74 60 51 52
  Facebook *CCI Seine-et-Marne*
  www.seineetmarne.cci.fr

Téléchargez le Guide pratique des commerçants et artisans sur *mitry-mory.fr*

- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne (CMA77)**
  9 rue des Cordeliers
  77100 MEAUX
  Tél. : 01 64 79 26 80
  Mail : antenne.meaux@cma77.fr
  www.cma77.fr

- **Les permanences création d'entreprises de la communauté d'agglomération**:

Vous souhaitez entreprendre et vous êtes à la recherche des premières informations ? Les partenaires ADIE, AFILE 77, Initiactive 95, Port Parallèle, Initiative Nord Seine-et-Marne, Créative vous accueillent à l'Espace Emploi de Villeparisis.
Tél. : 01 64 27 60 68

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la liste des professionnels de santé ainsi que leurs coordonnées actualisées chaque année, vous pouvez vous reporter à la rubrique *Solidarité* de votre guide ou consulter l'annuaire en ligne sur *mitry-mory.fr.*

LE MARCHÉ

Mitry-Mory accueille un marché à Mitry-le-Neuf le samedi, de 8h à 12h30, halle de la place Salvador Allende.

Retrouvez la bourse de l'immobilier sur *mitry-mory.fr*

ANNUAIRE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

- **ABBEL AMBULANCE**
  Ambulance
  12 avenue Suzanne Salomon
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 35 78 24
  Mail : ambulancesabbel@gmail.com

- **ACE HOTEL**
  Hôtel
  La Villette-aux-Aulnes
  Rue Galilée
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 94 80 20

- **AGENCE GUY HOQUET IMMOBILIER**
  Agence immobilière
  16 bis avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 04 21
  Mail : mitry@guyhoquet.com
  www.guyhoquet-immobilier-mitry.com

- **ALIMENTATION DE LA PLACE**
  Alimentation
  11 bis avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 35 33 85

- **ALLO PIZZA EXPRESS**
  Pizzeria
  2 bis avenue du Dauphiné
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 37 27
  Mail : Mimounkissi@hotmail.com
  Ouvert 7/7 de 11h à 14h30 et de 18h à 23h

- **AQUALOGIA PRESSING**
  Pressing
  4 rue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 81 63 92 95
  Mail : mellinapressing@gmail.com
  Mardi au samedi 9h00 18h et dimanche 9h30 13h00

- **ART ESSENTIEL**
  Coiffure
  8 rond point de Stalingrad
  77290 Mitry-Mory
  Tél. : 01 64 67 11 55
  Mail : artessentiel@yahoo.fr
  Du mardi au vendredi 9h/12h-14h19h et le samedi 9h/18h

- **ASV**
  Cordonnerie, serrurerie
  8 place Salvador Allende
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 51 14

- **L'ATELIER BEAUTÉ**
  Coiffure
  1 rue Paul Gauguin
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 91 61
  Mail : marine.cruveiller77@gmail.com

- **L'ATELIER COIFFURE BARBIER**
  Coiffure
  18 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 19 07

- **L'ATELIER D'ALICE**
  Coiffure
  70 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 14 32
  Du mardi au samedi, de 9h à 18h

- **AUBERGE DU CHEVAL BLANC**
  Restaurant
  34 rue Paul Vaillant Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 89 63

- **AU CAFÉ DU COMMERCE**
  Bar, brasserie
  28 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 16 81 ou 06 61 10 56 31
  Mail : troiano_michel@hotmail.fr
  Du lundi au vendredi, de 7h à 20h

- **AUX MILLE ET UNE DOUCEURS**
  Boulangerie pâtisserie
  9 place Pasteur
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 71 40 57 58

- **AURÉLIE GENNERAT**
  Coiffeur
  8 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 77 73 31

- **AXEO SERVICES**
  Services à la personne
  5/7 place Pasteur
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 54 35 08
  Mail : mitry-mory@axeoservices.fr
  Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

- **AZO**
  Restauration rapide kebab
  3 bis avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 52 48 51 90

- **BARBER ONE**
  Salon de coiffure hommes et enfants
  36 avenue Roger Salengro
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 87 13 40 81

- **BAZAR STALINGRAD**
  Bazar, équipement de la maison
  4 rond-point Stalingrad
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 07 86

- **BEAUTY SILHOUETTE**
  Institut de beauté et amincissement
  21 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 36 00 97
  Mail : filomena.azevedo@hotmail.fr
  Fermé les dimanche et lundi

- **BELLE & NATUR'ELLE**
  Institut de Beauté
  7 rue du Docteur Infroy
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 83 40 27 39

- **LE BISTROT DU MARCHÉ**
  Restauration traditionnelle
  46 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 81 83 / 06 59 24 88 37

- **BKK SKY**
  Spécialités thaïlandaises
  23 avenue Jean-Baptiste Clément,
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 97 71 10
  https://www.bkksky.fr/

- **BLOOSTOR**
  Téléphonie, accessoires, réparation
  3 rond-point Stalingrad
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 72 84 59 60

- **BNP PARIBAS**
  Banque, assurance
  Rond-point Stalingrad
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 43 49 / 06 68 6775 78
  Mail : yann.goraguer@bnpparibas.com

- **BOUCHERIE DE LA GARE LELOUP SYLVAIN**
  Boucherie, charcuterie, volailles, Triperie
  11 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 20 75

- **BOUCHERIE MODERNE**
  Boucherie, traiteur
  17 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 19 37
  Mail : boucherie-moderne@orange.fr

- **BOULANGERIE AUX PAINS SPÉCIAUX**
  Boulangerie, pâtisserie
  6 route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 36 84 59

- **BOULANGERIE-PÂTISSERIE FLORENT PIOT**
  9 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 50 44 04 16

- **BOULANGERIE LA PETITE OPHÉLIE**
  Boulangerie, pâtisserie
  34 avenue Roger Salengro
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 31 64
  Mail : carmendeoliveirasfr.fr

- **LE BOSQUET**
  Bar, tabac
  36 avenue Roger Salengro
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 92 46

- **LA BOULE JOYEUSE**
  Restaurant traditionnel, pizzeria
  54 rue Emile Zola
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 19 34 ou 06 46 65 42 63
  Mail : laboulejoyeuse77@gmail.com

- **BRIN DE DÉTENTE**
  Institut de beauté
  45 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 01 55 ou 06 84 10 01 66
  Facebook : brin de détente sandrine 77 mitry-mory
  https://brin-de-detente.business.site/

- **BRUNO PRIMEURS**
  Vente de fruits et légumes
  Marché de Mitry-le Neuf, ou place salvador Allende, ou rue de la Commune de Paris
  Tél. : 06 22 68 39 79 / 06 67 27 40 60
  Mail : brunoprimeurs77@gmail.com
  Le samedi, de 8h30 à 13h

- **BUBBLE BLUSH**
  Institut de beauté
  2 bis rue de Juilly
  77290 Mitry-Mory
  Tél. : 07 68 67 40 04
  bubble-blush.com

- **BV STUDIO DRONES**
  Télé pilote de drones. Prise de vue artistique (mariage, mise en valeur de biens reproduction 3D ; thermographie, télémétrie)
  29 rue Emile Zola
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 62 42 91 95
  Mail : BVStudio@oulook.fr

- **CABINET FAYAT ASSOCIÉS**
  Assurances
  5 rond-point Stalingrad
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 18 11
  Fayat.mitry@allianz.fr

- **LA CAGE À FROMAGES**
  Fromager
  2 avenue de Navarre
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 26 87 91

- **CE JOLY**
  Institut de beauté
  9 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 37 81 98 65 ou 01 64 77 47 52
  Mail : cejolycontact@gmail.com

- **LE CENTRAL**
  Bar, tabac
  1 place Salvador Allende
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 08 42

- **CENTRE DE VISION CYRIL CARRETTE**
  Optique, lunetterie
  23 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 44 07 59

- **CESR 77**
  Auto école
  33 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 15 49
  Mail : cesr77mitry-mory@hotmail.fr
  www.cesr-ae.com
  Snap, insta, facebook : lateamcesr

- **CESR DE LA GARE**
  Auto école
  22 bis route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél : 09 82 25 27 89
  Mail : cesrdelagare@outlook.fr
  www.cesr-ae.com

- **CHARCUTIER TRAITEUR M. LEGARGASSON**
  Plats cuisinés à emporter
  Marché de Mitry-Mory
  31 rue de la Commune de Paris
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 11 32 97 54

- **CHICKEN SPOT**
  Restauration rapide
  11 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 72 84 84 45

- **LA CHOUANNERIE**
  Crêperie, saladerie, grill
  3 place Pasteur
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 95 25
  Mail : lachouannerie77@gmail.com
  Facebook : lachouannerie mitry-mory

- **CINDERELLAS BEAUTY**
  Salon de beauté
  17 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 21 11 86 51
  Mail : cinderellasbeauty@outlook.fr
  https://cinderellasbeauty.fr/

- **COLLET GAZ SERVICE**
  Entretien, dépannage et remplacement chaudières gaz
  12 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 99 40
  Mail : colletserge2@wanadoo.fr
  De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- **CONTRÔLE PLUS**
  Contrôle technique
  1 rue Decauville
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 73 08 00 42

- **CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE**
  Contrôle technique
  31 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 35 98 86

- **CONTRÔLE TECHNIQUE DEKRA**
  Contrôle technique
  16 rue des Frères Lumières
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 35 80 65

- **CONTRÔLE TECHNIQUE DU SAUSSET**
  Contrôle technique
  2 avenue des Frênes
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 04 06

- **CORINE - CYNBIAL COIFFURE**
  Coiffure
  9/13 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 66 92 65
  Mail : Bibianenguenga@yahoo.fr

- **CRIT INTERIM**
  Intérim, services, emploi
  21 bis avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 11 11
  Mail : mitry-mory19@group-crit.com
  www.crit-job.com

- **DARN' AUTO**
  Agent Renault, entretien général, réparation, carrosserie, peinture, vente VN et VO
  14/16 avenue Roger Salengro
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 13 83
  Mail : garage-darnauto-77290@orange.fr

- **DAVID SUPERMARKET**
  Alimentation générale
  5 place Nelson Mandela
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 71 58 82 51

- **LES DÉLICES DE MITRY**
  Boulangerie, pâtisserie
  22 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 10 07

- **DIFFA PIZZA**
  Pizzeria
  6 avenue du Berry
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 01 78
  www.diffa.fr
  Du lundi au samedi de 11h à 14h, sauf vendredi, de 11h à 12h30, et du lundi au dimanche de 18h à 22h30

- **LE DILAN**
  Restaurant traditionnel
  1 bis avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 92 41

- **EAU SUR TIGE**
  Fleuriste
  23 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 65 70
  Fax : 01 64 67 26 25

- **ELSA TEXTILES**
  Mercerie, atelier création
  31 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 80 54
  Mail : elsatextiles@free.fr

- **ENTRE LES PAGES**
  Librairie
  23 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 03 96 70
  Mail : librairieentrelespages@gmail.com

- **ENVOLÉE CRÉATIVE**
  Art thérapie, développement personnel, journal créatif
  Isabelle Guilbault
  27 rue Lamartine
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 78 15 46 17
  Mail : guilbault.isabelle@orange.fr
  www.envolee-creative.com
  Linkedin : isabelle.guilbault-31262075
  Instagram : envolleecreativebyisa

- **ESPACE ÉVASION**
  Coiffeur
  6 place Salvador Allende
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 28 23

- **FIMACAIN-FMCI**
  Bâtiment, isolation par l'extérieur
  11/13 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 98 82 74 76
  Mail : f.moreira@fmci.fr
  Entreprise QUALIBAT mention RGE

- **LES FOLIES FROMAGÈRES**
  Vente de fromages sur les marchés
  Tél. : 06 20 33 54 63
  Mail : lesfoliesfromageres@gmail.com
  Présente sur les marchés de Mitry-Mory, Villeparisis et Arnouville

- **LE GABRIEL PÉRI**
  Bar, tabac, brasserie
  10 place Gabriel Péri
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 51 90 05 86

- **GARAGE DE L'ANGLE**
  Réparation automobile, mécanique, carrosserie
  74 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 90 05
  Fax : 01 60 21 93 80
  Mail : garage.angle@gmail.com

- **GARAGE EPA**
  Électroniques et performances automobiles
  73 rue Paul Vaillant Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 87 07 23 55 ou 06 78 42 17 10
  epa.mitry@gmail.com

- **GESTIMMO**
  Gestion et administration générale de biens immobiliers. Assurance garantie loyer impayé proposée
  16 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 36 08 28

- **L'HIMALAYA**
  Restaurant indien
  3 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 27 90 94

- **HOME PIZZA**
  Restauration
  29 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 74 24
  Mail : homepizza571@orange.fr
  www.hommepizza77.fr
  De 11h à 14h et de 18h à 22h, vendredi et samedi de 18h à 23h, fermé les dimanche midi et lundi toute la journée

- **INTER.COIFF**
  Coiffure
  46 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 44 07 68
  Mail : inter.coiff@hotmail.fr

- **INTER IMMO MITRY**
  Transactions immobilières
  33 avenue Jean Baptiste-Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 25 51 / 06 03 67 88 02
  Mail : interimmomitry@orange.fr
  www.interimmomitry.fr

- **INTERMARCHÉ**
  Supermarché
  46 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 81 81

- **JSS EXOTIQUE**
  Alimentation générale
  6 route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 26 74 12
  Mail : sivarajah1@yahoo.com

- **KARINE FLEURS**
  Fleuriste
  Centre commercial Intermarché
  46 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 37 42

- **KM LAVERIE**
  Laverie automatique
  10 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY

- **LABEL MAISON**
  Constructeur de maisons individuelles (construction neuve, assainissement, agrandissement, menuiserie)
  16 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 36 08 28

- **LAR TECH SYSTEM**
  Électricité générale, dépannage rapide, mise aux normes, installations, motorisations, alarmes, etc.
  19 avenue de Normandie Niemen
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 76 39 / 06 14 91 42 20

- **LAVERIE LIBRE SERVICE**
  Laverie automatique
  8 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY

- **LIDL**
  36 avenue de Verdun
  77290 Mitry-Mory
  Tél. : 03 44 63 69 70

- **LINDA COIFFURE**
  Coiffure mixte
  6 place Pasteur
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 85 80
  Mail : hipolito.esteves@orange.fr

- **LM COIFFURE**
  Coiffeur
  8 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 18 85

- **LE LONGCHAMP**
  Bar, tabac, PMU
  17 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 49 48

- **MAESTRO PIZZA**
  Restauration rapide pizzeria
  20 route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 08 19

- **MAISONS ABITEA**
  Constructeur de maisons individuelles
  22 bis route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 26 22 20
  Mail : contact@maisonsabitea.fru

- **MANPOWER**
  Travail temporaire
  1 rue Paul Gauguin
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 63 00
  Mail : mitry-mory@manpower.fr
  9h-12h/14h-18h du Lundi au Vendredi

- **MEDI PHONE BAZAR**
  Articles de bazar
  30 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 Mitry-Mory
  Tél. : 07 53 43 14 86

- **MERKLEN**
  Chauffage, plomberie, climatisation
  2 place Salvador Allende
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 19 89
  Mail : olivier.despinoy@merklen.pro
  www.ets-merklen.fr

- **MISS TY CRÉATIONS**
  Artiste peintre
  Tél. : 06 60 36 50 07
  Mail : annemariegiannini@gmail.com
  Facebook : Miss Ty Créations

- **MITRY ESPACE MANUCURE**
  Institut de beauté
  21 avenue Franklin Roosevelt
  77400 Mitry-Mory
  Tél. : 09 50 92 94 96

- **MITRY MOTOR SERVICES**
  Carrosserie, mécanique, peinture
  16 rue des Frères Lumières
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 41 31
  Mail : mitrymotorservices@gmail.com

- **MITRY PIÈCES AUTO**
  Vente pièces auto
  26 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 36 15 45
  Mpautos77@gmail.com

- **MLSL**
  Maçonnerie, couverture, plomberie
  5 rue de Londres
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 10 75 ou 06 85 91 32 32
  Mail : m-l-s-l@orange.fr

- **LE MULBERRY**
  Restaurant
  102 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 72 86 88 16 / 01 64 27 06 06

- **NAVARRE IMMOBILIER**
  MR CLAUDE FALCOZ
  Agence immobilière
  1 avenue de Navarre
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 70 17 54 15
  Mail : navarre-immobilier@sfr.fr
  De 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30 ou sur rendez-vous

- **Ô CISEAUX D'OR**
  Salon de coiffure
  21 avenue Franklin Roosevelt
  77290 Mitry-Mory
  Tél. : 06 65 02 20 44

- **OK PIZZA**
  Restauration rapide pizzeria
  16 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 12 12

- **O'PLAZA**
  Restauration rapide pizzeria
  22 route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 35 26 51

- **O'RESTO**
  Restaurant Italien, pizzeria, grillades
  7 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 10 64
  www.oresto-restaurant-italien.com

- **ORPI COGESTION**
  Immobilier, gestion syndic, viager, immobilier pro
  1 avenue des Entrepreneurs
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 83 34
  Mail : cogestion@orpi-cogestion.com

- **LE PARC DU LOTUS**
  Restaurant chinois
  7 avenue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 82 91

- **PHARMACIE DE L'HORLOGE**
  Pharmacie
  22 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 10 96
  Mail : pharmaciedelhorloge@yahoo.com
  www.pharmaciedelhorloge-77.fr

- **PHARMACIE DU BOURG**
  Pharmacie
  25 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 11 20

- **PHARMACIE CENTRALE MATTIONI BOURLARD**
  Pharmacie
  7 place Salvador Allende
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 11 74
  Fax : 01 64 67 13 56
  Mail : pharmaciemattioni@gmail.com

- **POINT CODE**
  Centre d'examen
  23 avenue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 87 62 50 66

- **POMPES FUNÈBRES RUELLE MICHAUT**
  Pompes funèbres
  27 avenue des Martyrs de Châteaubriant
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 18 76

- **PRO IMMO**
  Agence immobilière
  16 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 36 08 28
  Mail : proimmomitry@hotmail.com
  www.proimmomitry.com

- **LE RAPTOR**
  Pizzeria, Fast food
  47 rue Paul Vaillant Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 82 49 30 70
  Du lundi au samedi de 11h à 22h et le dimanche 13h à 22h

- **RODA FAÇADES**
  Façadier
  40 rue Paul Vaillant Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 44 11 41

- **SABRINA RETOUCHERIE**
  Retoucherie
  24 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 02 93

- **SANTA RITA**
  Restaurant
  44 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 89 38

- **SAVEHO**
  Aménagement intérieur
  9 avenue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 79 90
  Mail : contact@saveho.fr
  www.saveho.fr

- **SCMD**
  Entreprise générale de peinture
  36 rue Alexandre Ribot
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 07 07
  Mail : contact@scmd.fr

- **LES SERRES DE MITRY**
  Horticulture et maraîchage
  34 rue Pierre Curie
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 86 11 76 71
  Mail : contact@les-serres-de-mitry.fr
  Possibilité de faire du clic and collect via
  www.les-serres-de-mitry.fr

- **SERVICES ANTARCTIQUE PREMS**
  Services à la personne
  1/11 rue Henri Becquerel
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 07 89 49 20 97
  Mail : contact@prems-iledefrance.fr
  http://www.antarctique.net/

- **SERVICE CLAYE EN MAIN 02**
  Services à la personne
  28 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 35 16 74
  Mail : olivier.oudin@o2.fr
  Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

- **SOTRATEL FRANCE**
  Travail temporaire
  23 bis avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 85 78 54 59 / Tel : 06 79 13 60 61
  Mail : paris@sotratel.fr
  www.sotratel.fr

- **STYL' COIFFURE**
  Coiffeur
  15 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 72 99 16 40

- **SWY LIFE**
  Institut de beauté et de bien être
  8 place Salvador Allende
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 07 68 29 93 91
  https://www.facebook.com/SwyLife/

- **SYNERGIE MITRY**
  Agence d'emploi
  24 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 93 93 93
  Mail : mitry.leneuf@synergie.fr
  Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h
  (fermé les mardi et vendredi après-midi)

- **AU TERROIR DU PORTUGAL**
  Épicerie
  58 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 37 25

- **THELOT LOGISTIC**
  Transport, manutention, levage, camion grue
  16 rue de Paris
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 11 89 46 17 ou 06 32 75 46 89
  Mail : thelot.transport@sfr.fr

- **TOP CONDUITE**
  Auto-école
  19 avenue Franklin Roosevelt
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 52 65 50 19

- **TRADI BAT**
  Bâtiment
  27 avenue de Verdun
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 56 26
  Mail : tradi.bat@orange.fr

- **VICTOR FRANCE DISTRIBUTION**
  Produits et matériels d'entretiens ménagers
  1/11 rue Henri Becquerel
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 62 89 90
  Mail : contact@victorfrancedistribution.com

- **AU VILLAGE DES GASTRONOMES**
  Boulangerie, pâtisserie artisanale
  7 rond-point Stalingrad
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 07 04
  Mail : sarra.mohand@orange.fr
  Ouvert du mardi au dimanche de 6h à 20h

- **VISIOOPTIC**
  Opticien
  22 route de Claye
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 09 66 90 77 76

BOUCHERIE

VIE ASSOCIATIVE

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Mitry-Mory est riche des nombreuses associations qui participent à son développement et au bien vivre ensemble. Aussi, la Ville soutient le tissu associatif et les bénévoles qui le font vivre, par le biais de nombreux dispositifs et subventions.

- **ADRA FRANCE MITRY MORY**
  Association humanitaire (ONG)
  2 rue Henri Vidal
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 80 41 25 51 / 06 76 74 21 90
  Mail : adrafrance.mitrymory@gmail.com
  www.adra.fr

- **AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (AIP)**
  Accompagnement des bénéficiaires du RSA, retour à l'emploi
  6 bis rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 22 80
  Mail : aip.accueil@gmail.com
  www.aip-mitry.asso-web.com

- **AJFP**
  Jardins familiaux
  25 avenue Pablo Picasso
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 22 54 26 76
  Mail : ass.jard.patinotte@free.fr

- **ALCOOL ASSISTANCE SEINE-ET-MARNE**
  Aide et accompagnement des personnes et des familles avec des conduites addictives. Information, formation, accompagnement, orientation, réduction des risques et des dommages.
  Mairie de Lagny-sur-Marne
  2 place de l'Hôtel de Ville
  77400 LAGNY-SUR-MARNE
  Tél. : 06 62 35 93 50
  Mail : alcoolassistance77@gmail.com
  www.alcoolassistance.net
  Affilié à la Fédération alcool assistance reconnue d'utilité publique

- **AMICALE DES LOCATAIRES DE L'ORME AUX BERGERS**
  Contact : Mr KEBLI et Mr CARPENTIER
  1 place de l'Orme aux Bergers
  77290 MITRY-MORY

- **AMICALE DES LOCATAIRES DES MARELLES**
  Contact : Abdelaali SACI
  10 rue Aimé Césaire
  77290 MITRY-MORY

- **LES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY**
  Apiculture
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Mail : contact.rucher.mitry@free.fr
  https://contactruchermitry.wixsite.com/website

- **LES AMIS DU PASSÉ DE MITRY-MORY**
  Faire connaître le passé de Mitry-Mory
  2 place Cusino
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 19 87
  Mail : apm77@orange.fr
  mitry-mory-histoire.overblog.com

- **AROEHM**
  Association pour le rayonnement de l'orgue et de l'église historiques de Mitry-Mory
  2 place Cusino
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 17 60 91 02
  Mail : aroehm77@orange.fr
  www.aroehm.com

- **ARTE ANDALUZ**
  Flamenco
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 13 54 24 17
  Mail : arteandaluz.adherents@gmail.com / antonio11-1957@hotmail.fr

- **AS PAUL LANGEVIN**
  Football, basket-ball, badminton, renforcement musculaire, gymnastique, cirque, danse
  3 avenue Paul Langevin
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 13 82
  Fax : 01 64 67 74 31
  Mail : ce.0771331d@ac-creteil.fr

- **ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA CITÉ CHEMINOTS - ARCC 77**
  3 rue des Rosiers
  77290 MITRY-MORY

- **ASSOCIATION MITRYENNE FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ**
  Solidarité internationale
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Mail : amfps77@yahoo.fr

- **ASSOCIATION SPORTIVE DES PORTUGAIS DE L'OURCQ DE MITRY-MORY (ASPOM)**
  Football et football adapté
  12/14 rue Biesta
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 63 76 04 23
  Mail : alain.chardonnet77@gmail.com

- **BAILA LATINA**
  Danse Latine
  5 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 98 70 15 41
  Mail : djamila62@cegetel.net

- **LA BOULE JOYEUSE DE MITRY-MORY**
  Boules lyonnaises
  93 rue de Valenciennes
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 87 13 86 25
  Mail : bjmm@hotmail.fr

- **BUNKA**
  Art et voyage
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 78 32 05 28
  Mail : bunka.asso@gmail.com

- **CALAMITRY'S BLUE**
  Danse en ligne et country
  24 avenue des Châtaigniers
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 27 82 96 06
  Mail : alonso.f3@orange.fr

- **CERCLE SUBAQUATIQUE DE CLAYE - MITRY**
  Plongée, apnée, tir sur cible
  Piscine intercommunale de Mitry-Mory
  Tél. : 06 38 53 03 88
  Mail : csclayesouilly77@gmail.com
  www.cscm77.fr

- **CLUB PHILATELIQUE DE VILLEPARISIS MITRY-MORY**
  Collectionneurs de timbres et cartes postales
  35 avenue du Pré Fleuri
  77270 VILLEPARISIS
  Tél. : 01 64 27 20 29
  Mail : cpvmm@aliceadsl.fr

- **CNL COLLECTIF DE MITRY-MORY**
  Contact : Bernard Berthonneau
  18 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY

- **CNL DE LA FRINGALE**
  Contact : Annabelle Patriarca
  1 allée de la Paix
  77290 MITRY-MORY

- **CNL DES ACACIAS**
  Contact : Mohamed Ouaniche
  25 avenue Pablo Picasso
  77290 MITRY-MORY

- **CNL DU CLOS DE L'ÉTANG**
  Contact : Boucif Abbas
  35/37 rue de Paris
  77290 MITRY-MORY

- **CNL DU PARC CORBRION**
  Contact : Bernard Berthonneau
  18 rue de Villeparisis
  77290 MITRY-MORY

- **CNL LES BLÉS D'OR**
  Contact : Jean-Marie Lepasteur
  1 place Nelson Mandela
  77290 MITRY-MORY

- **DÉFENSE DES RIVERAINS DU CDG (ADRCDG)**
  Défense des riverains contre le CDG Express et lutte pour l'amélioration des transports publics
  Mairie de Mitry-Mory
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  772290 MITRY MORY
  Tél. : 06 14 58 18 33
  Mail : defenseriverainscdg@gmail.com
  Facebook : asso de défense des riverains du CDG expres

- **ENSEMBLE ET SOLIDAIRE - UNRPA**
  Défense des intérêts des retraités et personnes âgées. Vacances, loisirs
  10 place Cusino
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 82 54 14 84 / *01 64 27 42 93*
  Mail : unrpa@bbox.fr

- **FÉDERATION DÉPARTEMENTALE 77 DU LOGEMENT**
  Défense des Locataires
  15 rue Henri Dunant
  77400 LAGNY-SUR-MARNE
  Tél. : 01 64 02 97 39
  Mail : cnl77@wanadoo.fr

- **FEMMES SOLIDAIRES**
  Accompagnement des femmes victimes de violences, intervention autour de l'égalité femmes/hommes, atelier d'alphabétisation, atelier journal créatif.
  Maison des droits des femmes et de l'égalité
  17 bis avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 07 50 / 06 85 54 24 35
  Mail : femmes-solidaires.mitry@hotmail.fr

- **FNACA**
  Anciens combattants
  11/13 rue Paul Vaillan-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 22 30 60 76
  Mail : lasserre.ginette@orange.fr

- **FRANCE ALZHEIMER SEINE-ET-MARNE**
  Aides aux familles impactées par la maladie
  15 rue des Prés
  App 113 bis 77310
  SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY
  Tél. : 06 38 45 49 83
  Mail : France-alzheimer77@orange.fr
  www.francealzheimer.org/seineetmarne

- **HARMONIE MUNICIPALE DE MITRY-MORY**
  Pratique de la musique amateur
  Tél. : 06 10 50 45 34
  Mail : harmoniemitrymory@gmail.com
  https://mitry-mory.wixsite.com/harmonie

- **JEUNES SAPEURS POMPIERS DE MITRY-MORY**
  Formations des jeunes de 13 à 18 ans au métier de sapeur-pompier
  19/21 rue des Frères Lumière
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 60 21 61 85
  Mail : jsp.mtm294@gmail.com
  www.jspmitrymory.com

- **MITRY CHARITY**
  Association humanitaire
  81 bis rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 98 08 50 30
  Mitrycharity@gmail.com

- **MITRY ÉVASION RANDOS**
  Randonnée pédestre
  Tél. : 06 81 86 04 57 ou 06 60 83 08 15
  Mail : jansen.gerard77@ gmail.com
  https:www.mitryevasionrandos.fr

- **MITRY LOISIRS MANUELS**
  Travaux manuels
  24 rue Romain Rolland
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 29 12
  Mail : evelyne.aigle@orange.fr https://mitry-loisirs-manuels.webnode. fr/

- **MITRY-MORY FOOTBALL CLUB**
  Football, à partir de 5 ans
  Stade Jules Ladoumègue
  Tél. : 01 64 76 30 50 *Ou 07 51 94 22 97*
  Mail : 548939@lpiff.fr / sharafbs@yahoo.fr

- **MITRY-MORY FOOTBALL FEMININ**
  Stade Jules Ladoumègue
  Tél. : 06 35 37 90 35
  Sf2709@outlook.fr

- **MOSAÏK GUINÉE**
  Aide au développement et tourisme solidaire en Guinée
  9 rue de Marseille
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 14 76 60 24
  Mail : mosaicguinee@yahoo.fr

- **MOT'EAU POMPE**
  Humanitaire
  11 /13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 26 05 83 12
  Mail : moteaupompe@gmail.com

- **SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE VILLEPARISIS, MITRY ET CLAYE**
  Mouvement catholique d'éducation populaire
  Église Notre-Dame des Saints-Anges
  10 rue Buffon
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 41 37 01 79 ou 01 64 27 19 03
  Mail : Sgdf.villeparisis@gmail.com

- **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**
  Action sociale des personnes sans hébergement
  2 place Cusino / 128 avenue du 8 Mai 1945
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 76 67 25 / 01 64 27 26 01
  Mail : mitry@spf77.org

- **SENN FIGHT CLUB**
  Boxe Thai, K1, kick boxing
  18 avenue Pablo Picasso
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 09 05 38 38
  Mail : sennoussi.abdel@sfr.fr
  sennfightclub@gmail.com

- **TOUS HANSEMBLE**
  Organiser des manifestations sportives et culturelles pour favoriser la progression l'épanouissement et l'intégration des personnes handicapées, ainsi que la mixité entre personnes handicapées et personnes non handicapées
  11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
  77290 MITRY-MORY
  Mail : toushansemble@gmail.com

- **UNE NOTE UN ESPOIR**
  Développement de projets de solidarité
  2 rue d'Estienne d'Orves
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 62 93 26 02
  Mail : megane.l77270@gmail.com

- **USJM A3M JUDO**
  Judo, jujitsu, self-défense
  76 bis rue Alexandre Ribot
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 60 87 12 83
  Mail : a3msphilippe@free.fr ou 77sphilippe@free.fr

- **USJM BADMINTON**
  Badminton
  42 rue de Courcelles
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 86 66 71 46
  Mail : bernardleroy30@free.fr
  www.usjmbadspeed.fr

- **USJM BODY MOVING**
  Danse et fitness
  Gymnase Micheline Ostermeyer
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 64 44 01 96
  Mail : bodymoving77290@gmail.com
  www.body-moving.com

- **USJM COMITÉ DIRECTEUR**
  Comité directeur
  46 avenue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 78 16 09 10
  Mail : lucien.zede@wanadoo.fr
  www.usjm.fr

- **USJM LES CYCLOS MITRYENS**
  Cyclotourisme
  12 avenue de la Poste
  93290 TREMBLAY EN FRANCE
  Tél. : 06 19 32 41 97
  Mail : cyclosmitryens@gmail.com
  www.cyclosmitryens.fr

- **USJM FORME ET PLAISIR**
  Gymnastique volontaire
  4 avenue des Châtaigners
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 31 18 12 66
  Mail : annieclaude.l@free.fr

- **USJM GYMNASTIQUE**
  Gymnastique
  46 avenue Jean Jaurès
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06.28.53.77.74
  Mail : usjmgym@gmail.com
  www.usjm-gym.clubeo.com

- **USJM HAND-BALL**
  Hand-ball, à partir de 5 ans
  Gymnase Jean Guimier II
  Tél. : 06 03 47 63 56
  Mail : 5877021@ffhandball.net
  www.hand.mitry.sitew.com/

- **USJM MITRY LUTTE**
  Lutte
  Gymnase Micheline Ostermeyer
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 26 05 83 12
  Mail : hingant@protectorat.fr

- **USJM VOLLEY BALL**
  Volley, volley loisirs, volley santé, volley assis
  41 rue Gustave Dubois
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 67 18 14 13
  Mail : mitryvolley@hotmail.com
  Usjm-volleyball.fr

- **USJM NATATION**
  Natation
  Stade Jules Ladoumègue
  Rue Marcel Paul
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 59 38 12 11
  Mail : usjmnatation@gmail.com
  www.usjm-natation.com

- **USJM PÉTANQUE**
  Pétanque
  64 avenue Pablo Neruda
  93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
  Tél. : 06 09 06 60 24

- **USJM RUGBY**
  Rugby
  Plaine Guy Môquet
  77290 MITRY-MORY
  Contact : Michel Mage
  Tél. : 06 24 63 19 55
  Mail : usjmrugby@live.fr

- **USJM SHAOLIN BOXE INTERNE**
  Arts martiaux
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 31 84 20 39
  Mail : mitrylongho@hotmail.fr

- **USJM TC2M**
  Tennis, padel
  Stade Jules Ladoumègue
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 67 20 49 / 06 86 84 59 75
  Mail : marcel.guillemin@orange.fr
  tc.mitrymory@fft.fr

- **USJM TIR À L'ARC**
  Tir à l'arc
  97 rue de Valenciennes
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 06 07 61 57 76
  Mail : jgarc.mitry@gmail.com
  www.archerdemitry-mory.com

- **LES VITRINES DE MITRY-MORY**
  Association des commerçants de Mitry-Mory
  31 avenue Jean-Baptiste Clément
  77290 MITRY-MORY
  Tél. : 01 64 27 80 54
  Facebook : Les vitrines de Mitry-Mory

- **WESTWOOD**
  Association de solidarité
  11 rue d'Estienne d'Orves
  Tél. : 06 41 12 61 40
  Mail : westwoodcoporation@outlook.fr

- **LES Z'ELLES R'OSENT**
  Association sportive et humanitaire
  Tél. : 06 18 29 00 20
  leszellesrosent@gmail.com

NOTES

Direction de la publication :
Charlotte Blandiot-Faride

Rédaction, photographie, mise en page :
Direction de la communication de la ville de Mitry-Mory

Tirage : 9 500 exemplaires

Dépôt légal : 3e trimestre 2021

Régie publicitaire :
HSP

Imprimeur :
PRINTPRICE

Suppplément à L'évolution n°546 - septembre 2021

RCEEM

LES RESEAUX MITRYENS

Rond-Point Stalingrad - 77290 Mitry-Mory
Téléphone : 01 60 21 20 60 - E-mail : contact@rceem.com
www.rceem.fr

ÉNERGIETP

Vous trace la route

vous propose des solutions écologiques
et économiques

1 Rue de la Belle Etoile • 77 230 LONGPERRIER
Tél. : 01 64 21 63 80 • contact@energietp.com

VOIRIE - ASSAINISSEMENT - RÉSEAUX DIVERS - DÉSAMIANTAGE